

Avril 2020

Étude - Le vieillissement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville - Éclairages sur les départements des Yvelines, les Hauts-de-Seine et du Val d'Oise

Jeanne Belanyi, Camille Gaucher, Jordan Houët, Juliette Levesques, Camille Perbost, Malika Sakhi
Tuteur : Thomas Kirszbaum
Master 2 - Métiers du Politique et Gouvernance territoriale
SciencesPo Saint-Germain-en-Laye - UVSQ

Sommaire

Introduction

1. **L'étude**
 - 1.1. La commande du Pôle Ressources
 - 1.2. La méthodologie générale
2. **Le vieillissement : une définition délicate**
3. **Un phénomène de plus en plus prégnant**
 - 3.1. Constat national : une tendance au vieillissement de la population française
 - 3.2. Contrairement aux représentations, les QPV vieillissent aussi
4. **Problématisation : le vieillissement dans les QPV : un sujet en soi**
5. **Annnonce du plan**

Première partie - Vers une approche territoriale et intégrée du vieillissement ?

1. **Le vieillissement : un phénomène territorialisé et différencié selon les échelles**
2. **Un sujet qui suscite un intérêt croissant**
 - 2.1. Le vieillissement, un sujet tout d'abord étudié sous les angles « médical » et « social »
 - 2.2. Le développement d'une littérature « territoriale » sur les liens entre vieillissement, territoires et ville(s)
3. **Un phénomène qui interroge les pouvoirs publics : d'une approche sectorielle à une approche territoriale et intégrée**

Deuxième partie - Une attention nouvelle pour le vieillissement en QPV

1. **Une intensité plus forte du vieillissement en QPV dans certains territoires**
2. **L'émergence récente d'une littérature « territoriale » sur le vieillissement dans les QPV**

Troisième partie - Etude de cas - Le vieillissement dans les QPV dans les départements du 78, 92 et 95

Sous-partie 1 - Quelle intensité du phénomène ? Une approche quantitative

1. **Focus sur trois départements franciliens : les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val d'Oise**
 - 1.1. Projections sur le vieillissement global des trois départements à l'horizon 2050
 - 1.2. Une part importante, mais inégale, de la population en QPV dans les trois départements
 - 1.3. Un vieillissement moins alarmant dans les trois départements étudiés que dans d'autres territoires
 - 1.4. La jeunesse demeure une priorité bien que la prise en compte du vieillissement dans les QPV devienne nécessaire
2. **Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements**
 - 2.1. La méthodologie
 - 2.2. Intensité du vieillissement en QPV par rapport à la commune d'appartenance
 - 2.3. Intensité du vieillissement en QPV par rapport à la moyenne nationale des QPV
3. **Une accélération en cours du vieillissement dans les QPV**

Sous-partie 2 - Quelle prise en compte par l'action publique locale ? Une approche qualitative

1. **Des contrats de ville qui révèlent un traitement inégal du problème**
 - 1.1. Une analyse interdépartementale des contrats de ville
 - 1.2. Le degré de prise en compte du vieillissement
2. **Quelle adéquation entre l'intensité du problème et son traitement par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative**
 - 2.1. La méthodologie
 - 2.2. Des résultats qui révèlent des corrélations inégales entre intensité du problème et prise en charge
 - 2.3. Résultats de l'analyse croisée
3. **Au-delà des objectifs fixés, quelles actions réalisées ou en cours ? Entretiens avec les parties prenantes**
 - 3.1. La méthodologie
 - 3.2. Synthèses de l'analyse croisée des entretiens

Quatrième partie - Un enjeu qui fait l'objet d'initiatives innovantes : benchmarking ou identification de « bonnes pratiques »

1. **Méthodologie**
2. **Tour d'horizon des « bonnes pratiques »**
 - 2.1. Se déplacer
 - 2.2. S'approprier ou se réapproprier l'espace public
 - 2.3. Vieillir chez soi
 - 2.4. Connaître et faire valoir ses droits
 - 2.5. Rester en lien social
 - 2.6. Des dispositifs d'autant plus pertinents qu'ils relèvent d'une approche intégrée

Conclusions

1. **Les grands enseignements de l'étude**
 - 1.1. Les enseignements généraux de l'étude
 - 1.2. Les enseignements concernant les trois départements de l'étude
2. **Une condition de réussite : l'approche transversale et intégrée du vieillissement**

Sources

Annexes



INTRODUCTION -

1. L'étude

1.1. La commande du Pôle Ressources

- ▷ Dans le cadre d'un projet collectif, 6 étudiants du Master 2 Métiers du politique et gouvernance territoriale, de l'UVSQ et de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, encadré par Monsieur Thomas Kirszbaum, ont répondu à la commande du Pôle Ressources du 95 (CRPV) pour réaliser une étude sur le vieillissement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) des Yvelines (78), des Hauts-de-Seine (92) et du Val d'Oise (95).

▷ Quels enjeux ?

- ▷ **Qualifier et quantifier le phénomène** du vieillissement, son **intensité** (actuelle et à venir) et ses **spécificités** dans les QPV ;

▷ Quelle prise en compte ?

- ▷ Attirer l'attention, voire interpeller les décideurs et techniciens sur **les réalités et processus à l'œuvre aux différentes échelles concernées** ;

▷ Quelles évolutions envisageables ?

- ▷ Identifier **les leviers d'actions et les freins** au traitement de ce phénomène par l'action publique ;

- ▷ Capitaliser les « **bonnes pratiques** ».

1. L'étude

1.2. La méthodologie générale



2. Le vieillissement : une définition délicate

- ▷ Qu'est-ce qu'une personne âgée ? A partir de quand définit-on une personne comme âgée ?
 - **Flou terminologique** : Quelle différence avec la perte d'autonomie, la maladie, la dépendance ?
 - A l'inverse du handicap, de la dépendance et de la perte d'autonomie qui sont des aléas de la vie, la vieillesse est une certitude et une notion collective.



2. Le vieillissement : une définition délicate

- ▷ Qu'est-ce qu'une personne âgée ? A partir de quand définit-on une personne comme âgée ?
 - **Flou conceptuel** : A partir de quand est-on « âgé » ?
 - Une personne âgée est une personne dont l'âge est avancé et qui présente des attributs physiologiques et sociaux de la vieillesse tels que la société se les représente, rappelant les termes de Simone de Beauvoir « **l'on est vieux dans le regard des autres** » (Simone de Beauvoir, La vieillesse, 1970) (VandWalle, 2013).
 - Un **groupe hétérogène et multiforme** : Le seuil d'entrée dans la vieillesse varie donc selon des critères sociaux, physiques et selon les époques, les individus et les espaces. Elle touche de manière différente les individus selon leur sexe, leur âge, leur classe sociale, etc. Par ailleurs, le groupe des personnes âgées n'est pas homogène en termes de ressources, d'accès aux services... et le vieillissement ne se vit pas de la même façon selon les territoires.
 - Exemple d'une tentative de définition : Les **3 étapes de la vieillesse** (Rapport Broussy, 2013) impliquant des problématiques et des réponses différentes :
 - Les personnes âgées pas encore dépendantes (vieillesse active) : de 60 ans à 75 ans ;
 - Les personnes âgées le devenant (syndrome de glissement) : entre 75 ans et 80 ans ;
 - Les personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes : 80 ans et plus.
 - **Conventionnellement, une personne devient « âgée » lorsqu'elle atteint l'âge de 60 ans. Dans le cadre de cette étude, une personne âgée sera définie par l'entrée dans la classe d'âge 60 ans et plus et le vieillissement par l'augmentation de la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans et plus dans la population totale métropolitaine.**

2. Le vieillissement : une définition délicate

- ▷ Qu'est-ce qu'une personne âgée ? Influence réciproque entre représentations (et définitions) de la vieillesse et politiques publiques en la matière (Marion Repetti, 2018 ; Politix, n°72, "Politique(s) et vieillissement", 2005).
 - La notion de vieillesse est porteuse de **représentations définies et construites socialement par une société à une époque donnée**. Par conséquent, **une certaine représentation de la vieillesse influe et impacte la manière d'appréhender, de formuler et d'agir sur l'action publique en la matière. Inversement, les orientations entreprises par les politiques publiques peuvent faire évoluer les représentations relatives à la vieillesse.**
 - Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (juin 2011) : la prise en charge des personnes âgées serait meilleure si la société acceptait le vieillissement comme un élément positif.
 - **Difficulté des sociétés occidentales à aborder les thématiques de la vieillesse, de la fin de vie et de la perte d'autonomie** (jeunisme, âgisme...) conduisant non seulement à nier toutes projections démographiques, mais surtout à délaissé et retarder la prise en charge de nos aînés.
 - En France, le vieillissement est une notion majoritairement connotée : les personnes âgées sont souvent considérées comme un problème, entre fragilité, déclin personnel, charge (ou fardeau) pour la société, coût... (cf. Dumont Gérard-François, *La France ridée*, 1979)
 - Au contraire, au Japon, pays qui connaît un vieillissement démographique important, les personnes âgées sont considérées comme une ressource, un atout car constitutives du lien social (Laurence Hardy), actrices majeures des solidarités familiales et opportunité économique (cf. silver économie - économie de la longévité, développement de l'économie résidentielle...).

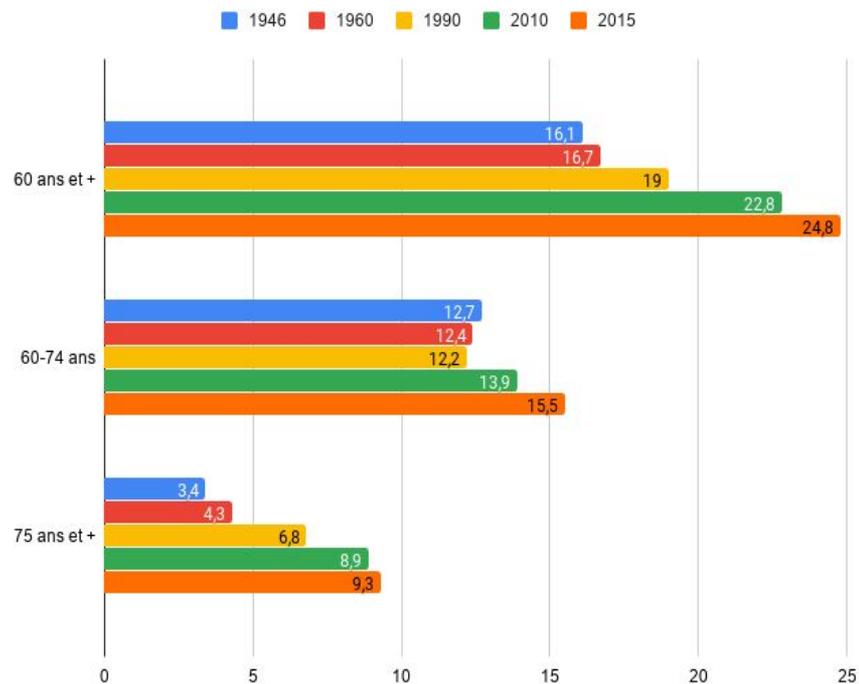
3. Un phénomène territorialisé de plus en plus prégnant

3.1. Constat national : une tendance au vieillissement de la population française

- ▷ L'évolution de la part des seniors dans la population française au fil des recensements : 24,8% de la population française a plus de 60 ans en 2015 contre 16,1% en 1946. **D'ici 2050, les seniors représenteront 31,9% de la population de France.**
- ▷ Entre 1946 et 2015, la progression est surtout portée par les 75 ans et plus.
- ▷ L'évolution à venir entre 2015 et 2020 sera-t-elle portée plus particulièrement par l'une de ces catégories d'âge ou bien un équilibre se mettra-t-il en place ?

NB : Le champ de l'étude est focalisé, à l'échelon national, sur les données statistiques en France métropolitaine et non sur ceux incluant les territoires d'outre-mers.

Population métropolitaine - Evolution de la pyramide des âges entre 1946, 1960, 1990, 2010 et 2015 (%)

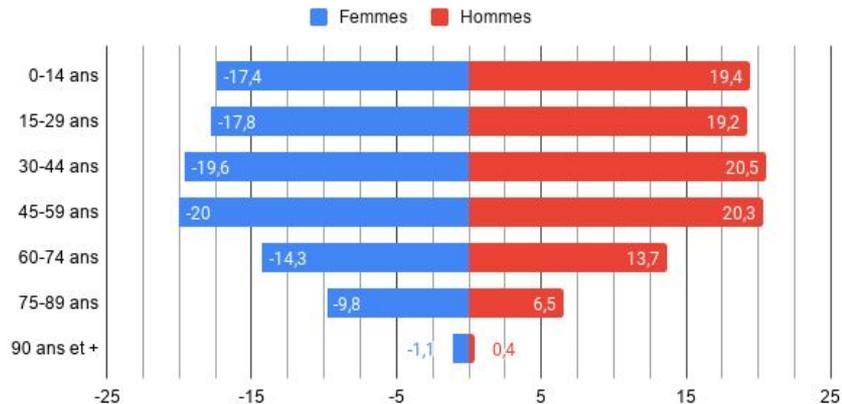


3. Un phénomène territorialisé de plus en plus prégnant

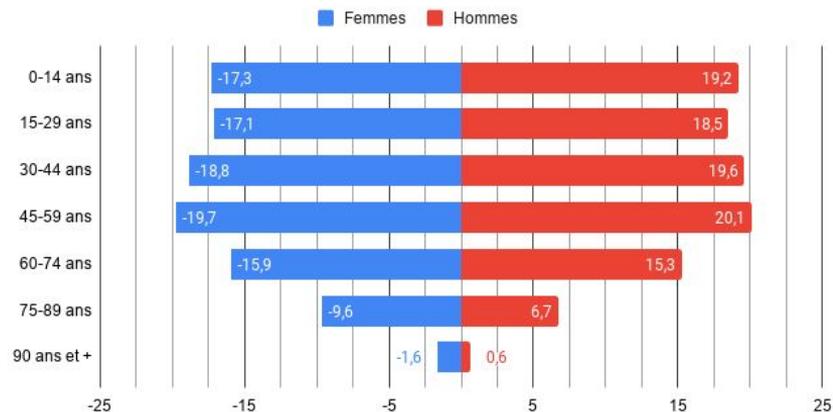
3.1. Constat national : une tendance au vieillissement de la population française

- ▷ Au 1er janvier 2019, **une personne sur cinq** en France a 65 ans ou plus :
 - Allongement de l'espérance de vie ;
 - Baisse du taux de natalité ;
 - Arrivée aux grands âges des enfants du baby-boom.
- ▷ Entre 2010 et 2015, soit en 5 ans, la proportion des personnes âgées de 60 à 74 ans a connu une hausse de **plus de 14%**. Plus frappant encore, la part des 90 ans et + est marquée par une **hausse de + 50,4%**.
- ▷ La situation des femmes et des hommes est à différencier :
 - **2017** : l'espérance de vie féminine atteignait 85,3 ans, celle des hommes 79,5 ans ;
 - **Conséquence** : la part des femmes dans la population est plus importante avec l'avancée en âge ;
 - Mais la **courbe tend à s'équilibrer** : l'enjeu du vieillissement touche aussi bien les femmes que les hommes.

Population métropolitaine - Pyramide des âges par genre en 2010 (%)



Population métropolitaine - Pyramide des âges par genre en 2015 (%)



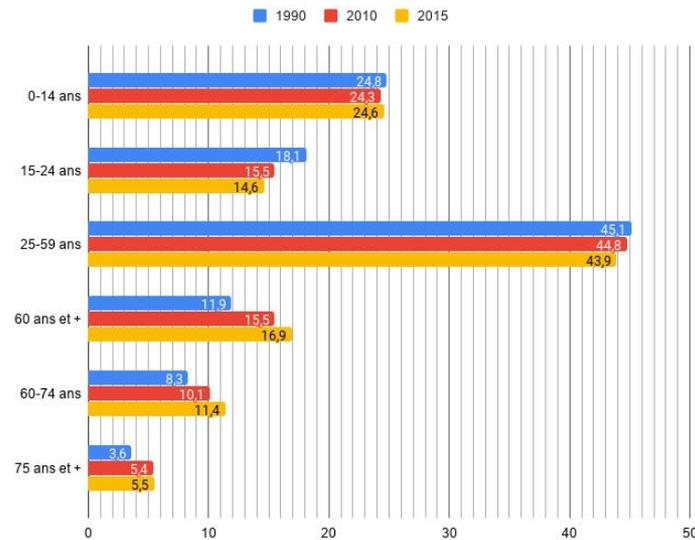
3. Un phénomène territorialisé de plus en plus prégnant

3.2. Contrairement aux représentations, les QPV vieillissent aussi

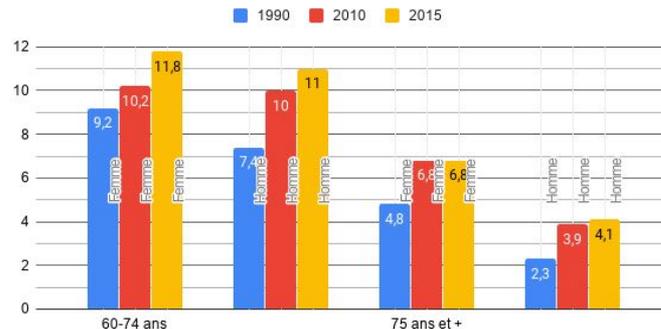
- ▷ La population de ces quartiers reste caractérisée par sa **jeunesse**, quatre habitants sur dix ayant moins de 25 ans en 2017, contre trois sur dix en France, QPV inclus (étude du CGET octobre 2017).
- ▷ Néanmoins, on remarque une hausse significative de la part des 60 ans et plus entre 1990 et 2015 en QPV : les 60 ans et plus en QPV étaient de 11.9% en 1990 contre 16.9% en 2015.
- ▷ Les chiffres montrent en effet qu'entre 1990 et 2015, la **seule catégorie à ne pas avoir régressé est celle des +60 ans**, celle des 60-74 ans ayant même progressé de 41% et celle des +75 ans de 58,16%.
- ▷ Entre 1990 et 2015, la part des hommes de 60 à 74 ans est passée de 7,4 % à 11%, arrivant à **quasi égalité** avec celle des femmes de cette même tranche d'âge (de 9,2 % à 11,8 %).

NB : Toutes comparaisons statistiques entre différentes dates doivent être prises avec précaution dans la mesure où la géographie prioritaire a changé au cours du temps, avec le redéfinition du zonage avec la loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite « Loi Lamy », passant de ZUS (Zones Urbaines Sensibles) à QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville).

Population métropolitaine en QPV - Evolution de la pyramide des âges entre 1990, 2010 et 2015 (%)



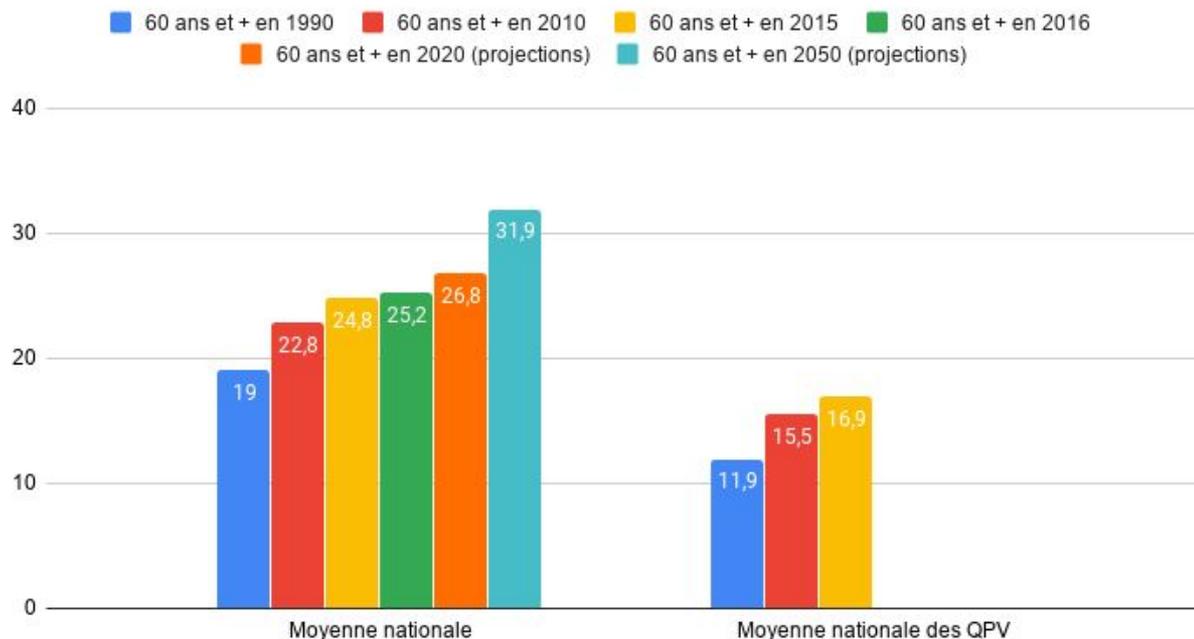
Comparaison des parts de personnes âgées en QPV en 1990, 2010 et 2015 (%)



3. Un phénomène territorialisé de plus en plus prégnant

3.2. Contrairement aux représentations, les QPV vieillissent aussi

Comparaison de l'évolution des moyennes à l'échelle nationale de la part des 60 ans et plus dans l'ensemble de la population française et dans celle des QPV entre 1990 et 2020 (en%)



NB : les données statistiques sur la démographie en QPV ne sont pas encore disponibles au-delà de 2015.

4. Problématisation : le vieillissement dans l'action publique territoriale, quelle spécificité des QPV?

Le vieillissement et territoire(s)

Le vieillissement : un objet territorial ?

Est-ce que le vieillissement est différent selon les territoires ?

Est ce que le vieillissement est spécifique dans les QPV ?



Le vieillissement et action publique

Quelle prise en compte par l'action publique ?

Quels enjeux ?
Quels domaines d'intervention ?

Y-a-t'il une réponse spécifique dans les QPV ?

Le vieillissement : quelle actualité, notamment dans les QPV ?

Quelle réalité ?

Quelles projections démographiques ?

Quelles évolutions et à quelle intensité à telle ou telle échelle ?

5. Annonce du plan

- ▷ Introduction
- ▷ Partie 1 : Vers une approche territoriale et intégrée du vieillissement ?
- ▷ Partie 2 : Une attention nouvelle pour le vieillissement en QPV
- ▷ Partie 3 : Etude de cas : le vieillissement dans les QPV du 78, 92 et 95
 - Quelle intensité du phénomène ? Une approche statistique
 - Quelle prise en compte par l'action publique locale ? Une approche qualitative
- ▷ Partie 4 : Un enjeu qui fait l'objet d'initiatives innovantes : Benchmarking ou identification des "bonnes pratiques"
- ▷ Conclusion

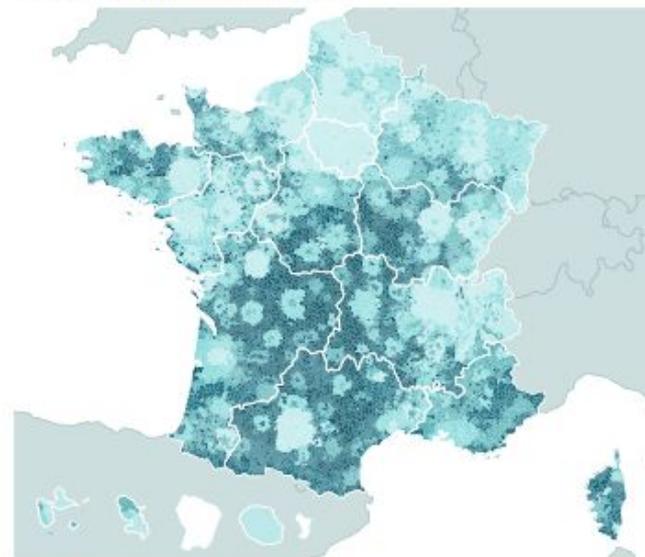


PREMIÈRE PARTIE -
Vers une approche territoriale et intégrée du
vieillessement ?

1. Le vieillissement : un phénomène territorialisé et différencié selon les échelles

- ▷ Contrairement aux idées reçues, les problématiques rencontrées par les personnes âgées ne sont **pas les mêmes partout et pour tous**.
 - Une approche uniformisée et non-territoriale semble inadaptée.
- ▷ Les problématiques du vieillissement sont **par nature territoriales** :
 - la qualité du logement, la mobilité, l'accès aux soins, la réappropriation de l'espace public, le lien social... sont des thématiques très localisées.
- ▷ Des **besoins divergents selon la situation géographique** (rural, périurbain, urbain) **ou les trajectoires** des personnes (issues de l'immigration par exemple).
- ▷ Une population proportionnellement **plus âgée dans les espaces ruraux et sur les littoraux**.
- ▷ **Les migrations internes** en France jouent un rôle clef dans le processus de vieillissement :
 - espaces ruraux : vieillissement de la population résidente et exode des jeunes ;
 - littoraux : attractifs pour les retraités (héliotropisme).

Une proportion de personnes âgées différenciée selon des types d'espaces



Part des personnes de 65 ans et plus
En %, par commune



Données non disponibles

1. Le vieillissement : un phénomène territorialisé et différencié selon les échelles

- ▷ Des situations divergentes selon le lieu (rural, périurbain, urbain, littoral)

Géographie du vieillissement en France

Typologie des EPCI en fonction de la part des plus de 65 ans sur la population totale en 2013 et de l'évolution de leur nombre entre 1990 et 2013

- Fortie part et forte évolution
- Fortie part et faible évolution
- Situation moyenne
- Faible part et forte évolution
- Faible part et faible évolution
- Données non disponibles

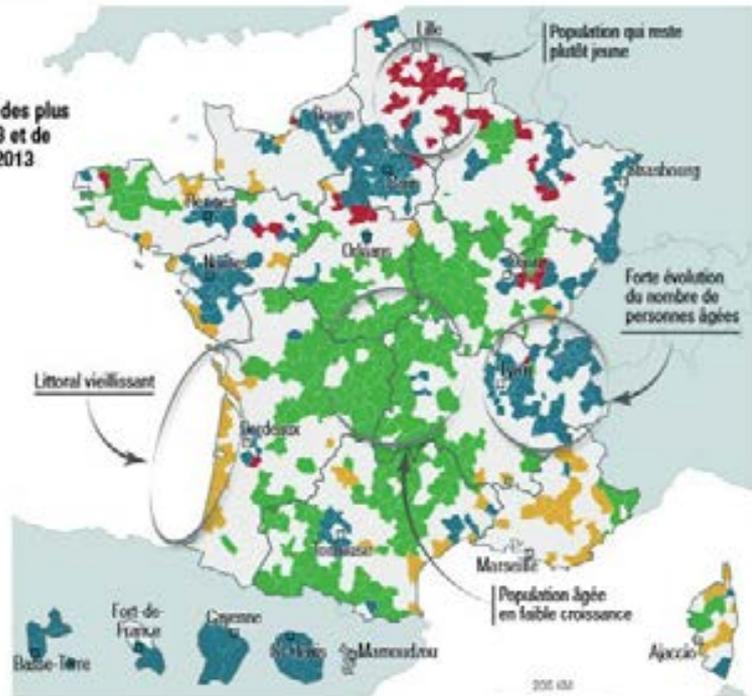
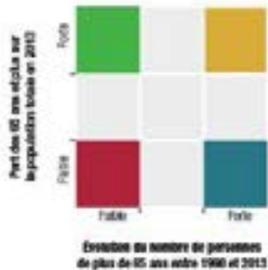
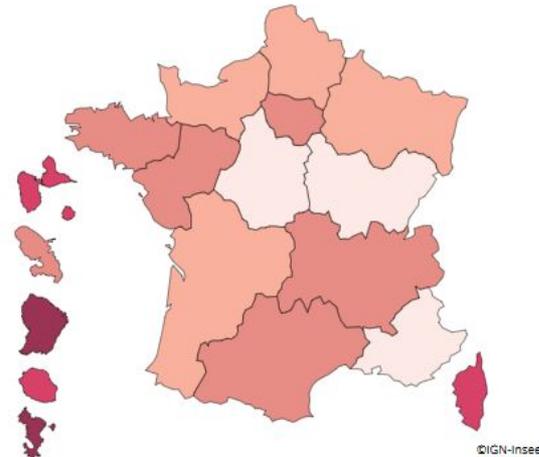


Figure 1b - Croissance annuelle moyenne entre 2013 et 2050 de la population des séniors*

- en %
- 3 % ou plus
- de 1,5 % à moins de 1,8 %
- de 1,3 % à moins de 1,5 %
- moins de 1,3 %
- de 1,8 % à moins de 3 %

France : + 1,5 %



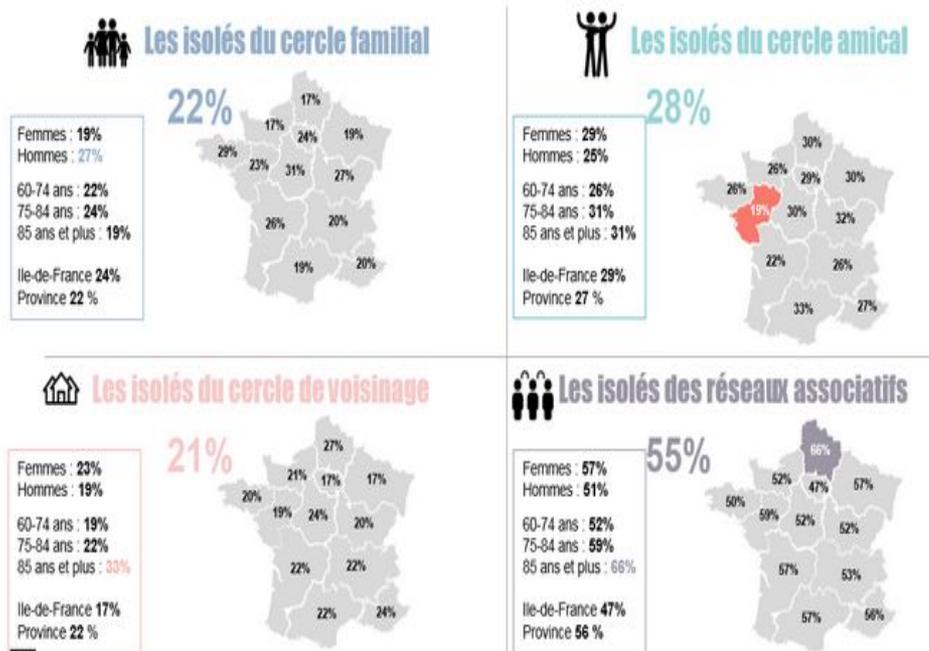
* Personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Insee, Omphale 2017 scénario central.

1. Le vieillissement : un phénomène territorialisé et différencié selon les échelles

- Des besoins différents selon la situation géographique (rural, périurbain, urbain) : exemple de l'isolement social

LES DIFFÉRENTS ISOLÉS PAR RÉGION



- 4,6 millions de Français de 60 ans et plus ressentent de la solitude et 3,2 millions de personnes âgées sont en risque d'isolement relationnel.
- L'isolement social est une notion, un vécu (subjectif et objectif) multiforme vis à vis d'un groupe social : le cercle familial, amical, de voisinage...
 - Les aînés de 85 ans et plus semblent les plus touchés par l'isolement du cercle de voisinage (33%) et des réseaux associatifs (66%).
 - Il touche plus particulièrement les femmes, les personnes de plus de 85 ans et les personnes aux revenus modestes.
- Des formes d'isolement social plus prégnantes sur certains territoires.
 - En zone urbaine, un manque de solidarités et de relations de voisinage.
 - En zone rurale, un manque de services du quotidien et de transports.

2. Un sujet qui suscite un intérêt croissant

2.1. Le vieillissement, un sujet tout d'abord étudié sous les angles « médical » et « social »

- Exemples de l'isolement social et de l'exclusion numérique

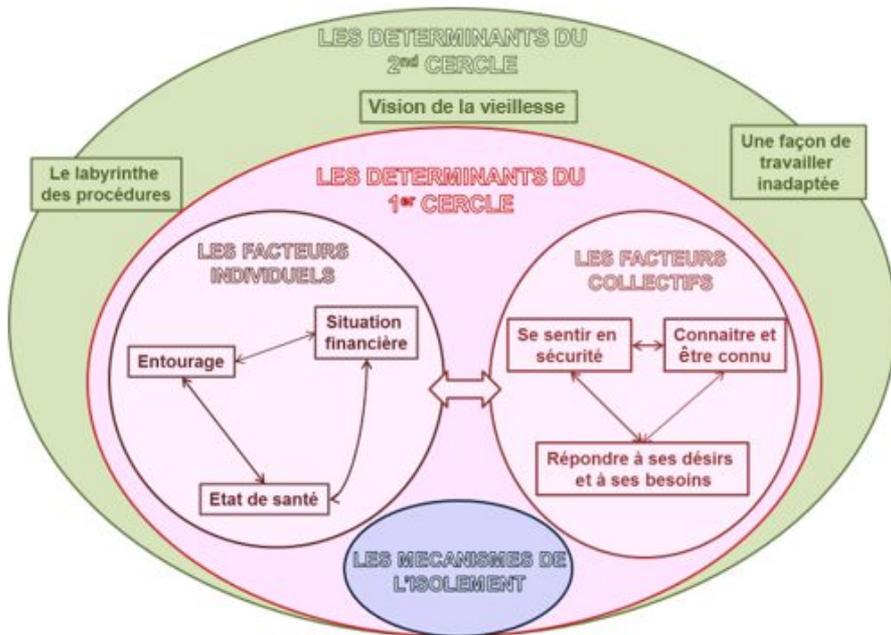
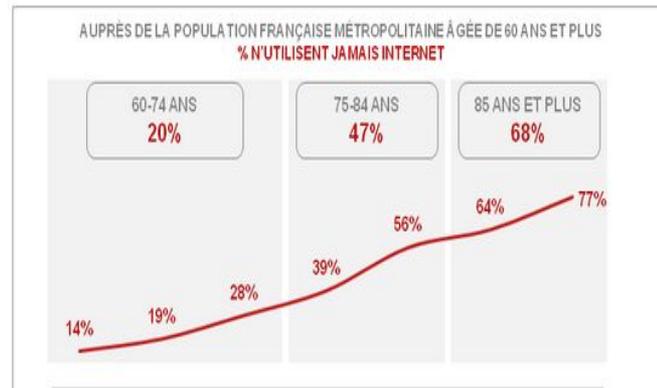
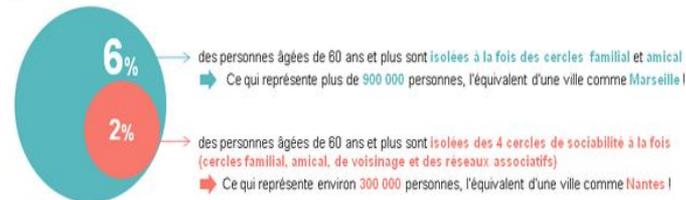
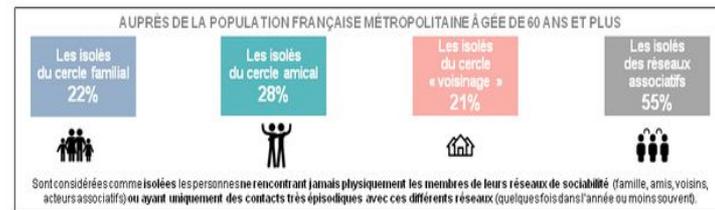


Figure 3. Les déterminants personnels de l'isolement. Source : Lauriane Prandato, 2016.



L'INDICATEUR D'ISOLEMENT RELATIONNEL DÉCLINÉ PAR CERCLES DE SOCIABILITÉ



Sources : CSA, Association les petits frères des pauvres,

2. Un sujet qui suscite un intérêt croissant

2.2. Le développement d'une littérature « territoriale » sur les liens entre vieillissement, territoires et ville(s)

- ▷ Le vieillissement de la population comme **objet territorial** (Blanchet, Pihet, Chapon; 2017)
 - « *Le vieillissement des sociétés ne peut plus s'analyser uniquement à partir de considérations ou d'analyses sanitaires et sociales. Il mérite lui aussi d'être pensé à l'aune de ces nouvelles dynamiques de réseaux et de territoires. [...] La question de la territorialisation des politiques de la vieillesse prend tout son sens et interroge, par ricochet, la réelle prise en compte des contextes territoriaux et du vécu des personnes âgées dans ce processus.* »
 - « **l'effet de lieu** » (Frémont, Chevalier, Héryn et Renard, 1984) : quel rôle explicatif du facteur territorial dans l'organisation sociale, dans l'ampleur des inégalités et des disparités ? (par exemple les quartiers prioritaires)
 - **les effets géographiques des configurations sociales et culturelles héritées** (palimpseste des géographies socio-économiques antérieures : par exemple les bassins miniers et industriels, les zones rurales, les quartiers prioritaires...)
 - **les systèmes d'acteurs et les manières dont ces derniers vont traiter la problématique** (exemple : la gestion du vieillissement est souvent formulée par l'action locale en termes de choix territorial comme « l'adaptation de la ville » - Pihet, 2006)
- ▷ Le vieillissement comme « **ressource territoriale** » : les personnes âgées peuvent être considérées comme une source de développement territorial, de développement économique (cf. économie de la longévité/des seniors dite « silver economy »), de cohésion sociale...

Qu'est ce qu'une « ressource territoriale »?

- ▷ Gumuchian & Pecqueur, 2007 : « *une caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce, dans une optique de développement.* »
 - Attributs territoriaux sont : 1) la position et la localisation liés à l'histoire du lieu, aux apprentissages locaux ; 2) sa constructibilité liée aux jeux d'acteurs locaux, leurs coordinations et leurs conflits.
 - Résulte d'une synergie entre ressources locales combinées au sein d'un projet de territoire.
 - Comporte un sens (ou une nature idéale) et une temporalité propre liés à sa matrice territoriale.
- ▷ Corrado, 2004 : « *la ressource territoriale représente la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie d'une société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local* »
 - Parfois, une ressource territoriale peut ne pas être reconnue ni valorisée et parfois même être mobilisée de manière « inconsciente » par les acteurs. Cette acceptation intègre une dimension dynamique, de constructibilité de la ressource.

2. Un sujet qui suscite un intérêt croissant

2.2. Le développement d'une littérature « territoriale » sur les liens entre vieillissement, territoires et ville(s)

- ▶ « Partant du constat d'un déficit de recherche théorique sur les interactions entre vieillissement et production urbaine, cet article rappelle d'abord le caractère multidimensionnel des relations entre ville et vieillissement. La complexité de ces interactions est liée d'une part à la pluralisation des expériences individuelles de l'avancée en âge, d'autre part à une diversification des territoires où la part des seniors augmente. » (Buhnik, 2019)
- ▶ Une ville favorable au bien-vieillir des seniors serait une « ville dense, qui réalise des micro-adaptations pour assurer la libre circulation des usagers, qui incite les aînés à être en activité, à rester en bonne santé et à participer aux projets de transformation des villes ». (Collombet, Gimbert, 2013)



2. Un sujet qui suscite un intérêt croissant

2.2. Le développement d'une littérature « territoriale » sur les liens entre vieillissement, territoires et ville(s)

- ▷ Une prise en compte dans l'aménagement des territoires du vieillissement de la population est nécessaire... (Chapon, 2018)
 - « Les territoires ne sont en effet pas égaux dans leurs capacités à permettre aux résidents âgés d'y demeurer durablement et dans les meilleures conditions. » « Un dialogue et une réflexion commune sont nécessaires entre les planificateurs, les décideurs et les personnes vieillissantes afin d'engager des politiques structurelles pour adapter ces ensembles urbains et périurbains aux besoins d'aujourd'hui et de demain. »
 - Pour une connaissance des territoires de vie des personnes âgées : « Planifier, structurer et organiser les territoires nécessite de connaître avec précision les besoins des personnes âgées au moyen de différents profils selon des critères individuels et sociétaux dans le but de proposer un « optimum territorial » pour chacun. [...] L'optimum territorial est variable selon les catégories de populations étudiées (jeunes couples de retraités, personnes dépendantes...). »



2. Un sujet qui suscite un intérêt croissant

2.2. Le développement d'une littérature « territoriale » sur les liens entre vieillissement, territoires et ville(s)

- ▷ **Le vieillissement dans l'aménagement du territoire, une thématique mise progressivement à l'agenda public**
 - **Multiplication des études sur l'adaptation des villes au vieillissement et sur la place des personnes âgées dans la ville**
 - *Des études générales :*
 - *Exemple des Notes d'analyse du Centre d'analyse stratégique sur le vieillissement et le logement (2011), le vieillissement et l'espace urbain (2013 : préconisation de « micro-adaptations » de la voirie, des transports, des commerces et des services pour les rendre plus accessibles), l'adaptation des villes au vieillissement et les enjeux d'aménagement et de gouvernance (2012).*
 - *Exemple du Rapport de la Fondation de France et de la FNAU, « Quelles villes pour les seniors ? Et comment anticiper le vieillissement de la population ? » (2007), qui appelle à une meilleure prise de conscience des acteurs sur ce phénomène et souligne l'importance d'intégrer le vieillissement dans l'organisation des territoires et notamment sur les politiques d'aménagement.*
 - *Des études territoriales : exemple de l'étude de l'Aurba à Bordeaux, Vieillir en ville et dans son quartier, le vieillissement dans Bordeaux Métropoles (2016) ; l'étude sur les « territoires de vie des aînés » à Nice (Chapon et al., 2011).*
 - *Des articles de presse généraliste et spécialisée (Le Monde, Lumières de la Ville, Demain la Ville, ...)*
 - **Une floraison des expérimentations et pratiques à travers le monde : Exemples :**
 - *Royaume-Uni : le projet Time to Cross pour augmenter les délais de passage des piétons suite à des audits de rue avec des personnes âgées.*
 - *France : le dispositif Un Toit à Partager de l'association Génération et Cultures qui promeut l'habitat intergénérationnel.*
 - *Etats-Unis : poussé à l'extrême, le projet expérimental Sun City aux Etats-Unis (gated-community pour retraités).*

3. Un phénomène qui interroge les pouvoirs publics : d'une approche sectorielle à une approche territoriale et intégrée

▷ Etat des lieux de l'évolution de prise en charge du vieillissement par l'action publique : les angles médico-social et habitat privilégiés

1960-1980
Début d'une
politique vieillesse

1980-2000
Virage "dépendance"

2000-2010
Autonomie et Rapprochement handicap et
vieillesse

2010-2020
Vers une approche intégrée du vieillissement

1962 : **Rapport Laroque** « Politique de la vieillesse »

1971 : **Rapport Questiaux**

1975 : Création de l'**allocation compensatrice tierce personne (ACTP)**

1979-1981 : **Rapport Arreks** (introduction de la notion de dépendance), **Rapport Lion** « Vieillir demain », Création d'un **Secrétariat d'Etat en charge des retraites et des personnes âgées**

1982 : **loi Deferre** : département chef de file en matière de vieillissement

1988 : **Rapport Braun & Stourm** « Les personnes âgées dépendantes »

1991 : **Rapport Schopflin et Boulard** sur la dépendance et la solidarité

Loi du 24 janvier 1997 : création de la **prestation spécifique dépendance (PSD)**

1999 : **Rapport Guinchard-Kunstler** « Bien Vieillir en France »

2000 : **Rapport Sueur**, lancement des **Ateliers Santé Ville (ASV)**

Loi du 20 juillet 2001 : création des **centres locaux d'information et de coordination (CLIC)** et de l'**allocation personnalisée d'autonomie (APA)**

Loi du 30 juin 2004 : création de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, d'une **journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées** et d'un plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées en cas de risque exceptionnels (suite à la canicule meurtrière de 2003)

Loi du 11 février 2005 : rapprochement des personnes âgées handicapées et des personnes âgées dépendantes

2006 : **Rapport Blanc, Plan Solidarité Grand Âge**

2006-2010 : **Plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors**

2007-2009 : **Plan Bien vieillir**

2008 : **Rapport Vasselle** sur la construction d'un 5e risque et la prise en charge de la dépendance

2008-2012 : **Plan Alzheimer**

2009-2010 : **Rapport Boulmier et Franco** sur l'adaptation des logements au vieillissement

2012 : **Rapport CNAV/ANAH** sur l'adaptation du logement à la perte d'autonomie des personnes âgées, création du **Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (2005)**

2013 : **Rapport Aquino, Bourquin, Broussy, Pinville**

2014 : **Démarche Monalisa** contre l'isolement social des personnes âgées

Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV)

2017 : congé de proche aidant, **convention entre l'Etat et l'USH** sur l'adaptation de l'habitat/cadre de vie au vieillissement et au handicap

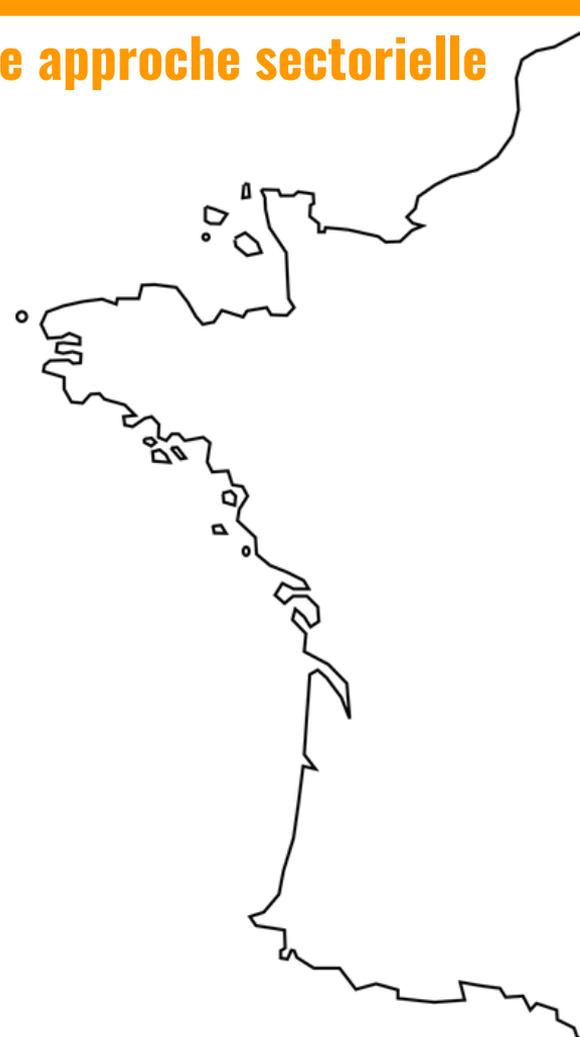
2018 : Annonce du Président de la République de la volonté d'**instaurer un 5e risque**

2019 : **Rapport Libault** « Grand âge et autonomie », expérimentation des **« territoires favorables au vieillissement »**

2020 : **Stratégie « Vieillir en bonne santé »**, **« Douches Denormandie »**, **Rapport Guedj** « Lutte contre l'isolement des personnes âgées et fragiles isolées en période de confinement »

3. Un phénomène qui interroge les pouvoirs publics : d'une approche sectorielle à une approche territoriale et intégrée

- ▷ « *La vision française du vieillissement s'est longtemps résumée à la perte d'autonomie et à la dépendance. De fait, les politiques publiques étaient orientées sur l'offre des soins, les hébergements dédiés et l'aide à domicile. Face au constat d'une société qui vieillit notablement et va continuer à vieillir, certaines collectivités locales se sont progressivement engagées dans des programmes d'action beaucoup plus ouverts et transversaux. Depuis la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, l'Etat porte également une approche globale du vieillissement qui intègre notamment les questions de prévention, de lutte contre l'isolement, de nouvelles formes d'habitat et de solidarités familiales.* » (CGET, Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement, septembre 2019)
- ▷ Le vieillissement ne se fonde pas uniquement sur une approche transversale mais aussi sur une approche territoriale.





DEUXIÈME PARTIE -

Une attention nouvelle pour le vieillissement
dans les QPV



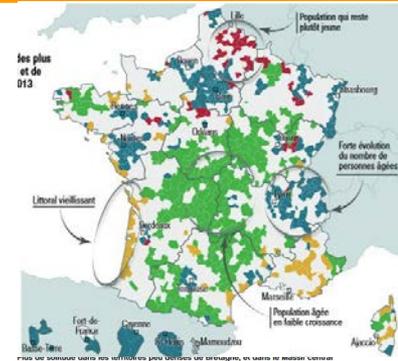
1. Une intensité plus forte du vieillissement en QPV dans certains territoires

- ▷ Le vieillissement de la population est souvent associé aux territoires de faible densité alors qu'il concerne tous les types de territoires. Si le phénomène concerne tous les territoires, il se traduit de façon très différenciée. Si les attentes des personnes âgées sont similaires qu'importe le territoire, elles peuvent être accrues, différenciées et plus urgentes dans les territoires périurbains et les QPV. En effet, les personnes âgées y résidant cumulent plus de difficultés que d'autres résidents dans d'autres territoires.
- ▷ L'approche territoriale du vieillissement ne semble pas être une priorité pour les politiques publiques des territoires périurbains et des quartiers prioritaires qui visent historiquement, principalement et de manière préférentielle les populations les plus jeunes. Or, ces territoires vieillissent, parfois de façon très rapide, ce qui constitue un enjeu de taille et qui s'impose de plus en plus à l'agenda public. En effet, pour des personnes vivant dans des quartiers prioritaires, caractérisés par une certaine précarité, le vieillissement risque de s'ajouter aux autres difficultés cumulées dans ces quartiers, voire aggraver les situations économiques, sociales, de santé... (par exemple, selon le CGET, « 80% des ménages âgés de plus de 65 ans logés par les bailleurs sociaux appartiennent à la moitié la plus modeste de la population et 47% appartiennent même au premier quart des personnes les plus pauvres, avec moins de 930€ de ressources par mois »)
- ▷ Élaborer une réponse aux besoins des personnes âgées, encore plus lorsque ces derniers résident dans les QPV, conduit à adopter une **démarche territoriale et intégrée** (c'est-à-dire en prenant en compte toutes les dimensions : mobilité, aménagement et cadre de vie, habitat, accès aux droits, lien social et loisirs, sécurité et prévention, citoyenneté).

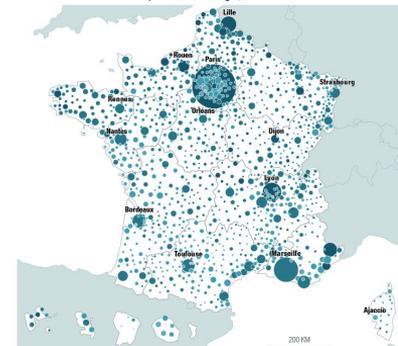
1. Une intensité plus forte du vieillissement en QPV dans certains territoires

- ▶ En mettant en parallèle les cartes relatives au vieillissement à l'échelle nationale et celle de la géographie prioritaire, on remarque par exemple des corrélations entre la localisation territoriale des QPV d'une part, la croissance du vieillissement, l'intensité de l'isolement et le faible de taux de couverture de places en EHPAD, d'autre part.

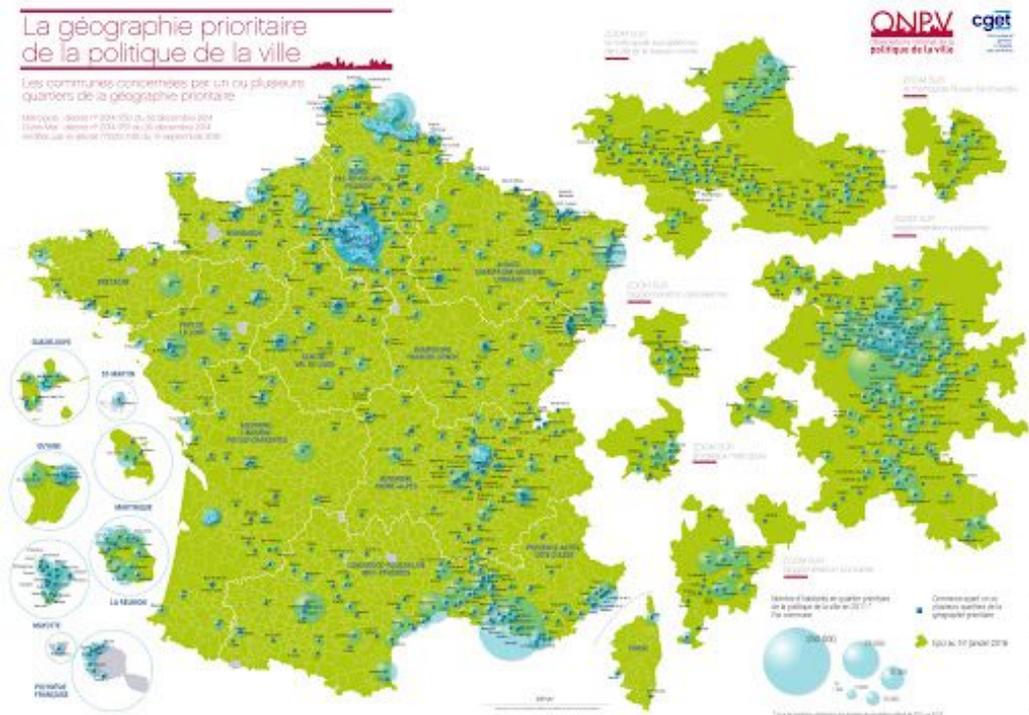
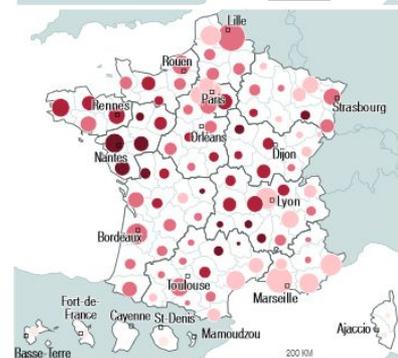
L'évolution de la population de 65 ans et plus entre 1990 et 2013 (cf. slide 17)



L'isolement des personnes âgées de 65 ans et plus (cf.annexe)

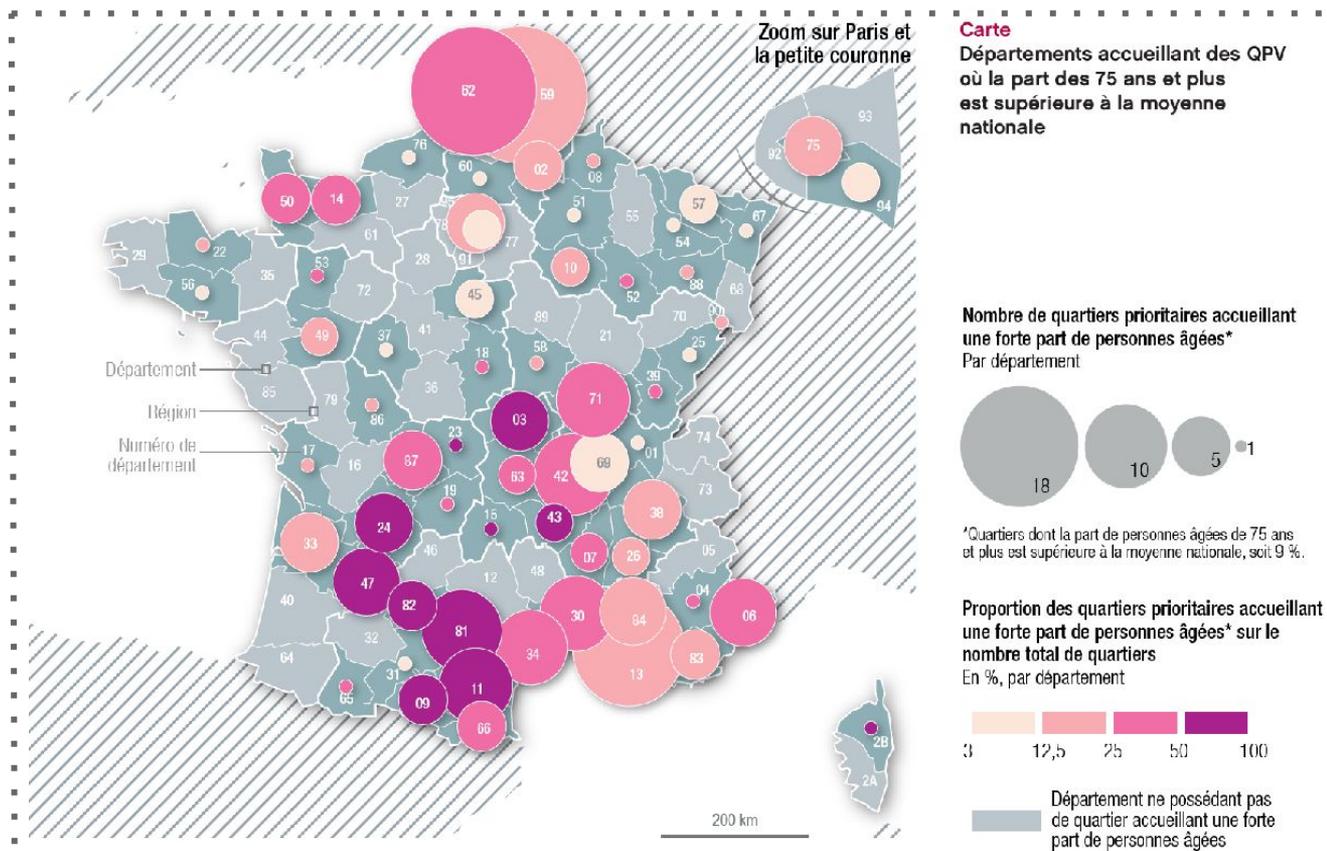


Le taux de couverture de places en EHPAD (cf.annexe)



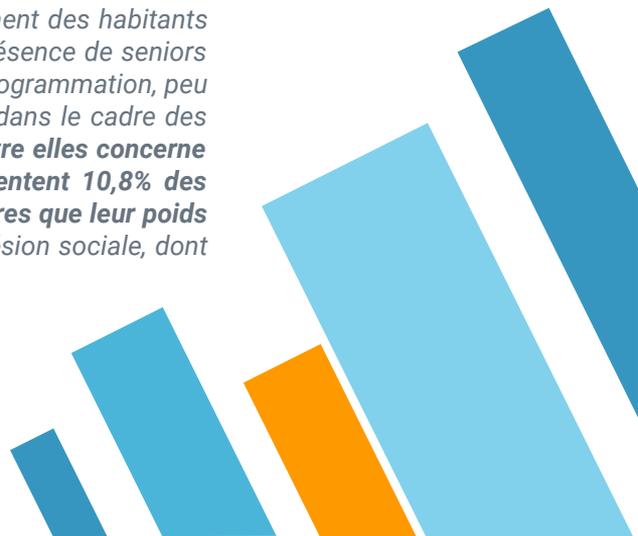
1. Une intensité plus forte du vieillissement en QPV dans certains territoires

- ▷ Le vieillissement en QPV est certes un sujet à part entière, mais qui ne s'exprime pas aussi intensément ni de la même manière dans tous les QPV.
- ▷ Le vieillissement en QPV est un phénomène particulièrement **accentué dans le Sud ouest et le Nord** de la France.
- ▷ En région Ile-de-France, **Paris et le Val de Marne** semblent être les seuls territoires véritablement impactés par ce phénomène.
- ▷ Pour autant, **n'y a-t-il pas des disparités dans l'intensité du phénomène à l'échelle infra-départementale ou/et infra-communale ?**



2. L'émergence récente d'une littérature « territoriale » sur le vieillissement dans les QPV

- ▷ ONPV - CGET, En bref « Vieillissement de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville » (Octobre 2007)
 - « La population des QPV est très jeune, bien plus que celle de la France métropolitaine : pour autant, **la part des personnes âgées y est croissante.** » « Un vieillissement plus rapide des populations des départements d'outre-mer (Dom), en particulier celles des communes ayant des QPV. » « Près de 200 quartiers prioritaires, soit **15% des QPV, se distinguent par une représentation de cette tranche d'âge supérieure à la moyenne nationale (9%).** Ces 194 quartiers sont très concentrés géographiquement » (Hauts de France, Occitanie...). « **Même dans les départements très jeunes, la place des personnes âgées résidant dans un QPV peut, selon les contextes locaux, devenir très importante (...)** »
 - « Dans la plupart des cas, les contrats de ville 2015-2020 prennent en compte le vieillissement des habitants dans leur diagnostic et dans leur orientations avec des priorités (...) » « Plus rarement, la présence de seniors est présentée comme une opportunité pour dynamiser la vie associative. » « En termes de programmation, peu d'actions concernent les personnes âgées : 20,5 % des 29 220 actions financées en 2016 dans le cadre des contrats de ville touchent au moins une personne des plus de 65 ans, mais **seules 2 % d'entre elles concerne exclusivement des personnes âgées. Au total, les personnes de plus de 65 ans représentent 10,8% des publics touchés par ces actions et 9,8% des budgets mobilisés, soit des proportions moindres que leur poids démographique dans les quartiers prioritaires** » « (...) les trois quarts relèvent du pilier cohésion sociale, dont plus de la moitié dans l'axe lien social 15 % dans la culture et 10 % dans la santé. »
 - « Des projets d'adaptation au vieillissement permettent également une prise en compte de cette problématique dans les projets de rénovation urbaine (...) » (exemples de **projets d'habitat adapté aux personnes âgées** : résidences autonomie, habitat évolutif, habitat intergénérationnel, habitat participatif, béguinage...). « Seuls 7,4% de l'ensemble des résidences autonomie et 1,8% des EHPAD sont situés dans ces quartiers ».



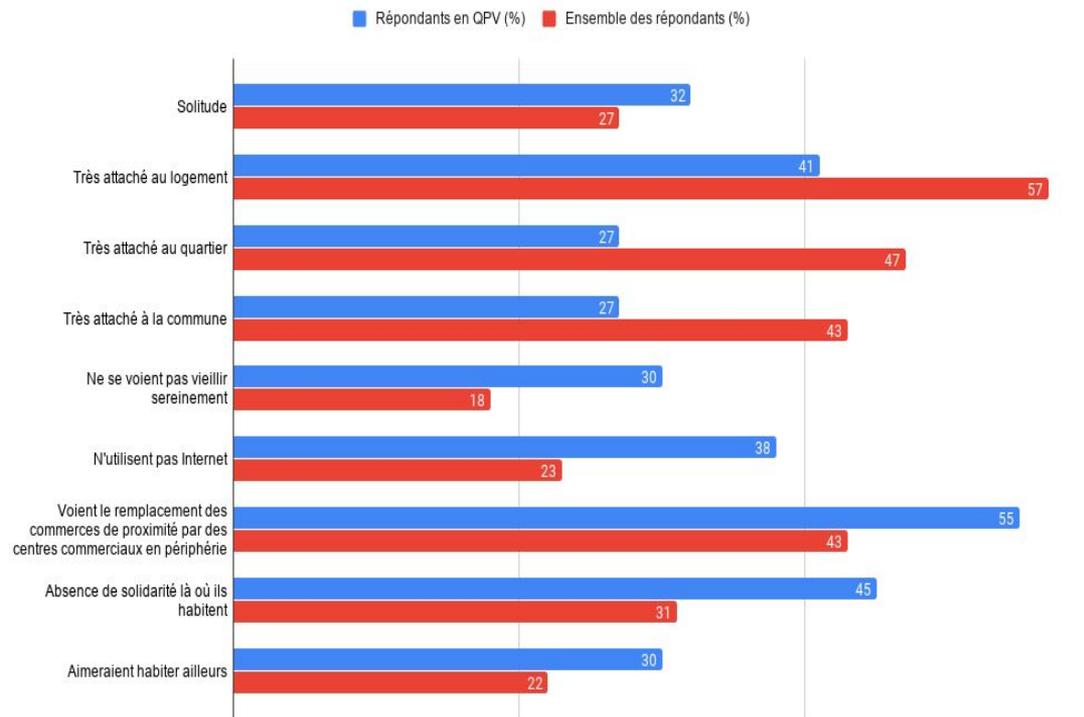
2. L'émergence récente d'une littérature « territoriale » sur le vieillissement dans les QPV

▷ Association des Petits Frères des Pauvres, Rapport « Solitude et isolement des personnes âgées en France : quels liens avec les territoires ? » (septembre 2019)

- « Si le ressenti de solitude n'est pas plus fréquent en milieu urbain qu'en zone rurale, il est cependant plus exacerbé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (32 %) et dans les petites agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants. »
- Mise en lumière des problématiques quotidiennes propres aux personnes âgées résidant en QPV.
- **NB** : Selon l'étude du CGET, la problématique de **l'isolement des femmes âgées dans les QPV est particulièrement prégnante.**

L'isolement social des personnes âgées dans les QPV

Source : Rapport de l'Association Les Petits Frères des Pauvres, septembre 2019



2. L'émergence récente d'une littérature « territoriale » sur le vieillissement dans les QPV

- ▷ CGET, En détail, Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement Une démarche prospective et inclusive, La Documentation française (septembre 2019)
 - Enjeu territorial du « vivre mieux individuel » et du « vivre ensemble tous âges confondus ».
 - *« La démarche visait plus particulièrement à traiter l'enjeu du vieillissement dans des territoires où les politiques publiques visent préférentiellement les populations les plus jeunes : les territoires périurbains et les quartiers prioritaires. Or, ces territoires vieillissent et parfois de façon très rapide. [...] Dans les QPV, le vieillissement constitue ainsi, en vingt ans, l'évolution démographique la plus marquante : en 2010, les plus de 60 ans sont devenus plus nombreux que les personnes de 15 à 24 ans, alors qu'elle n'en représentait que les deux tiers en 1990 ».*
 - 7 enjeux, attentes et points de crispation :
 - Mobilité : se déplacer, rester mobile
 - Aménagement et cadre de vie : s'approprier ou se réapproprier l'espace public
 - Habitat : vieillir chez soi
 - Accès aux droits : connaître et faire valoir ses droits
 - Lien social et loisirs : rester en lien
 - Santé et prévention : vieillir en bonne santé
 - Citoyenneté : s'exprimer en tant que citoyen
 - Effets supposés de ces enjeux (exemples) :
 - Maintien dans l'autonomie et le lien social
 - Apaisement de l'ambiance sociale et amélioration de la cohésion socio-territoriale
 - Epanouissement de droit à la cité
 - Représentation de la vieillesse plus positive, active...
 - Prévention et anticipation....
 - Etc.

▷ Tableau d'analyse synthétique des 7 enjeux, attentes et points de crispations des personnes âgées dans les QPV :

	Mobilité	Aménagement et cadre de vie	Habitat	Accès aux droits
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Rétrécissement progressif du territoire - Forte vulnérabilité - Inégalités de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de tranquillité publique - Espace public conçu principalement pour des personnes mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> - 1/3 du parc de logement social occupé par une personne de plus de 60 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Agisme : discrimination à l'âge touchant principalement les femmes et les migrants âgés
Problèmes spécifiques dans les QPV	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement - Insuffisante offre de transport - Cadre de vie jugé hostile - Manque d'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Equation difficile entre densification et nature en ville - <u>Sentiment d'insécurité</u> fort vécu comme un abandon des pouvoirs publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'une offre de logement adaptée et diversifiée - Faible accessibilité des parties communes dans le logement collectif - Manque d'information et d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès aux services publics et à une information lisible et visible : risque de non-recours et renoncement aux droits - Dématérialisation des démarches administratives et fracture numérique
Points de crispation	<ul style="list-style-type: none"> - Partage de la voirie et de l'espace public - Développement de l'intermodalité - Réduction de la place de la voiture - Insuffisance accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> - NTIC pas toujours appropriées car « accélératrices d'isolement » - Coupler maintien à domicile et maintien du lien social au risque de conduire à un enfermement chez soi 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté des personnes âgées, notamment précarisées, à financer les services de maintien à domicile
Solutions	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'offre de transports en commun - Développer des mobilités collaboratives - Développer de nouveaux engins de déplacements 	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation avec l'urbanisme tactique d'espaces végétalisés en attente d'une affectation 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'entraide et l'habitat intergénérationnel (habitat intermédiaire, foyer, habitat kangourou, hébergement de jeunes au domicile...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver plusieurs modalités d'accès aux services publics et instaurer un service public de proximité - Améliorer/simplifier les démarches - Renforcer la formation des agents dans le repérage des publics en difficultés et l'accompagnement, notamment des ceux maîtrisant peu ou pas la langue française - Inclure les publics à l'élaboration des documents d'information - Favoriser les actions d' « aller vers »

	Lien social et loisirs	Santé et prévention	Citoyenneté
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Isolement et sentiment de solitude et de délitement des liens de proximité - Repli sur soi 	<ul style="list-style-type: none"> - Vieillesse active et prévention des fragilités - Inégalités de santé couplées avec d'autres inégalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte participation des 60-75 ans dans les dispositifs de démocratie participative locale (conseil de quartier, conseil citoyen, conseil des aînés/sages/séniors...). Au-delà de 75 ans, la participation décroît. - Participants reflet d'un "cens caché" (Gaxie)
Problèmes spécifiques dans les QPV	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des services, équipements et commerces de proximité générateurs de liens sociaux : +40% de commerces dans les agglomérations comportant un QPV que dans les QPV eux-mêmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité limitée aux structures de santé - Manque d'information et d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> -
Points de crispation	<ul style="list-style-type: none"> - Epuisement des aidants, notamment séniors - Insuffisance d'une offre accessible, diversifiée et adaptée et saturation de l'offre existante - Manque d'information et d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise image des EHPAD non considérés comme des lieux de vie - Réduire le vieillissement à la dépendance 	<ul style="list-style-type: none"> - Considérer la personne âgée comme un public à accompagner et soigner et non comme un acteur, un partenaire capable d'identifier ses besoins et de - Co-construire les réponses - Distinction entre participation sociale (à la vie de la communauté) et participation citoyenne (coproduire la vie démocratique)
Solutions	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation citoyenne et sociale : renforcer les dispositifs (Monalisa...) et la coordination des acteurs de terrain - Améliorer l'offre de proximité, son accessibilité et l'information allant avec - Favoriser une offre adaptée plutôt qu'une offre dédiée - Renforcer les liens intergénérationnels (relations de voisinage, réseaux d'entraide locaux) - Renforcer l'inclusion dans les actions et développer des stratégies et outils pour identifier ces publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le repérage des personnes les plus fragilisées pour leur proposer des offres de services adaptés, individualisés et/ou collectives - Évaluer l'offre de soins disponible et la rendre plus accessible (géographiquement, financièrement) - Améliorer la communication sur les dispositifs existants - Inciter au développement de dispositifs de veille spontanée ou organisée (visite de courtoisie du voisinage, téléassistance...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une instance pérenne représentative en termes de territoires, genre, CSP, âge... en veillant à mobiliser les "invisibles", les plus éloignés : soit une instance dédiée soit une instance interne à d'autres.



TROISIEME PARTIE - Le vieillissement dans les quartiers prioritaires des départements du 78, 92 et 95

**Sous-Partie 1 - Quelle intensité du phénomène ?
Une approche quantitative**



1. Focus sur trois départements franciliens : Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise

1.1. Projections sur le vieillissement global des trois départements à l'horizon 2050*

- ▷ En 2050, les Yvelines seraient le **département francilien où les 75 ans ou plus seraient proportionnellement les plus présents.**
 - En 2013, les Yvelines comptent un peu moins de **100 000 habitants âgés de 75 ans ou plus**, soit moins de 7% de la population départementale. Ce **nombre pourrait doubler d'ici 2050** pour atteindre près de 220 000 (15,1% en 2050).
- ▷ En 2050, le département des Hauts-de-Seine **serait le plus âgé de la région.**
 - En 2013, les Hauts-de-Seine comptent près de 115 000 habitants âgés de 75 ans ou plus (7,2% de la population départementale). Ce nombre pourrait passer à 255 500 en 2050 en 2050.
- ▷ Dans le Val d'Oise, le vieillissement de la population serait moins important que la moyenne régionale, **mais une proportion qui ne cessera de croître dans les années à venir.**
 - Alors qu'en 2013, les Val-d'Oisiens âgés de 75 ans ou plus sont 68 100 (soit moins de 6% de la population départementale), leur nombre devrait plus que **doubler d'ici 2050 pour atteindre 150 800** (soit presque 12% en 2050).



1. Focus sur trois départements franciliens : Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise

1.2. Une part importante, mais inégale, de la population en QPV dans les trois départements

Les Yvelines (78)

22

QPV

106 985

HABITANTS

Les Hauts-de-Seine (92)

21

QPV

100 613

HABITANTS

Le Val d'Oise (95)

41

QPV

207 771

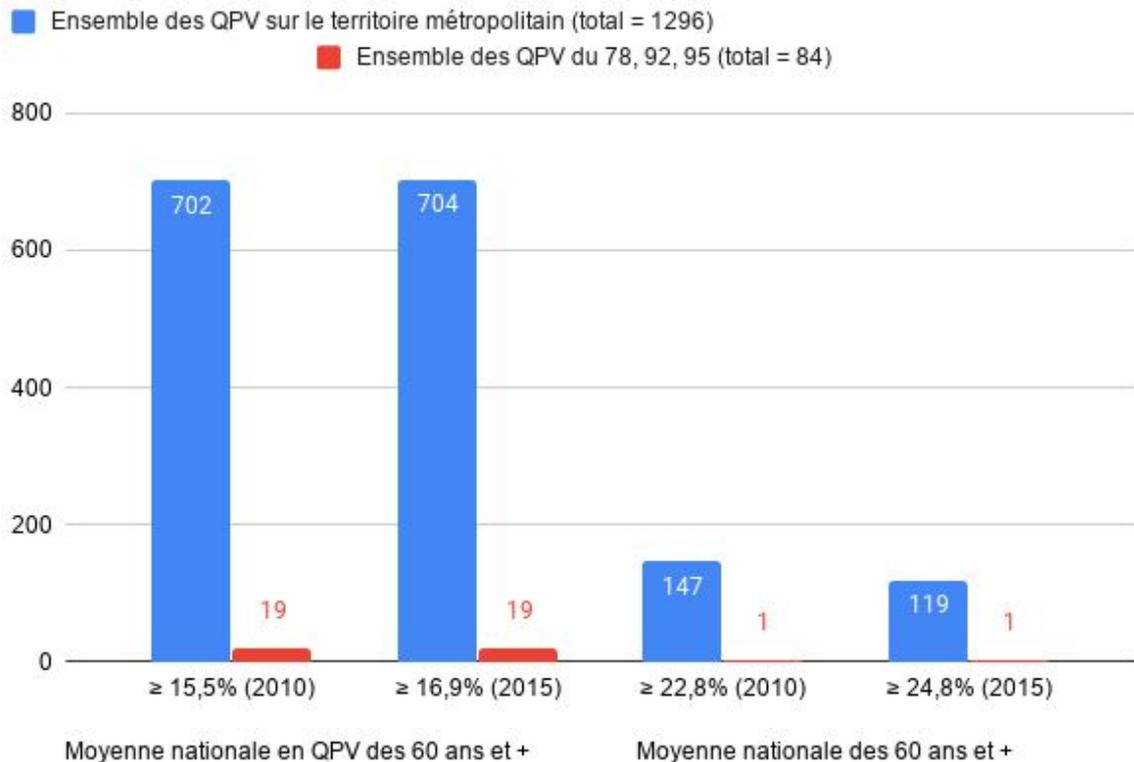
HABITANTS

- ▷ Au vu de la progression notable du vieillissement sur les trois départements, et du nombre important d'habitants en QPV, il y a fort à parier que les QPV soient confrontés eux aussi à la problématique du vieillissement.



1. Focus sur trois départements franciliens : Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise

1.3. Un vieillissement moins alarmant dans les trois départements étudiés que dans d'autres territoires



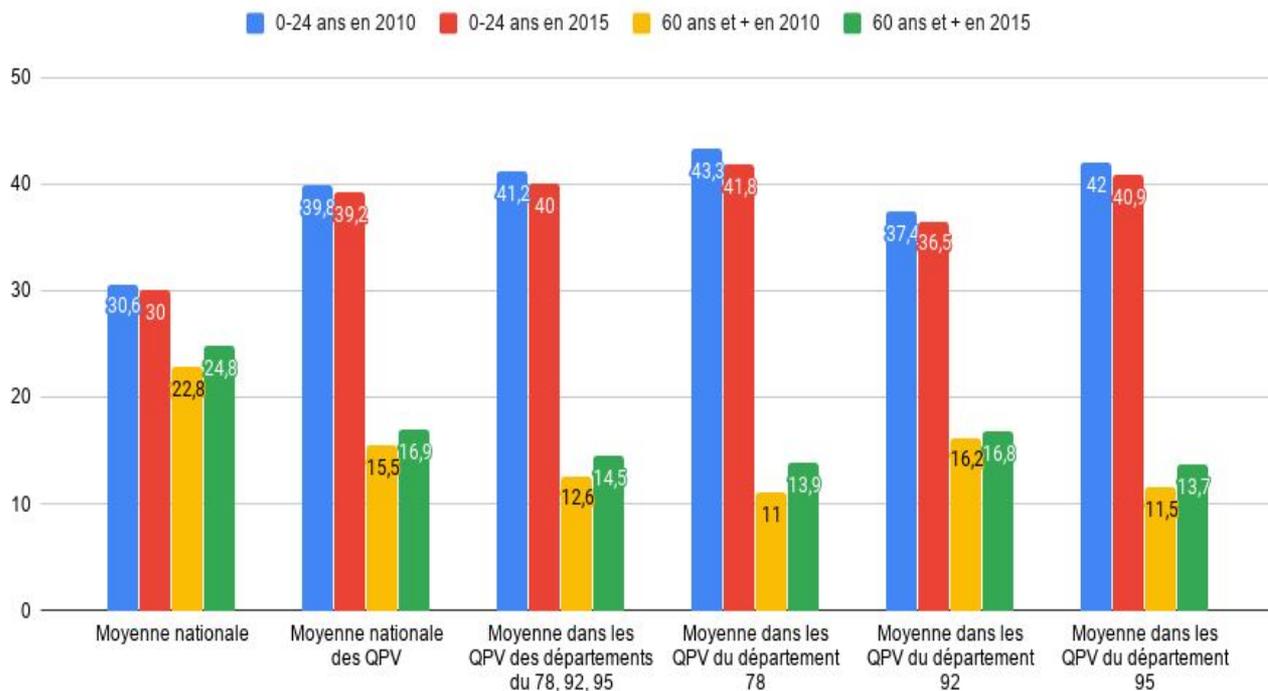
Note de lecture :

- En 2015, 704 QPV (sur les 1 296 QPV situés en France métropolitaine) ont une part de personnes âgées de 60 ans et + supérieure ou égale à celle de la moyenne nationale en QPV (16,9%), soit 54% des QPV. En 2015, 119 QPV (sur les 1 296 QPV situés en France métropolitaine) ont une part de personnes âgées de 60 ans et + supérieure ou égale à celle de la moyenne nationale de cette tranche d'âge (24,8%), soit 9% des QPV.
- En 2015, dans l'ensemble des QPV du 78, du 92 et du 95, 19 QPV ont une part des personnes âgées de 60 ans et + supérieure ou égale à celle la moyenne nationale en QPV (soit 22% des QPV dans ces 3 départements et 1,4% des QPV sur le territoire métropolitain) et 1 QPV ayant une part des 60 ans et + supérieure ou égale à celle de la moyenne nationale de cette tranche d'âge.

1. Focus sur trois départements franciliens : Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise

1.4. La jeunesse demeure une priorité bien que la prise en compte du vieillissement dans les QPV devienne nécessaire

Comparaison à différentes échelles territoriales des moyennes des tranches d'âges 0-24 ans et 60 ans et + en QPV entre 2010 et 2015 (en %)



▷ En 2015, en moyenne dans l'ensemble des QPV, la jeunesse (c'est-à-dire de la tranche d'âge 0-24 ans) représente 39,2% de la population de ces quartiers alors que les personnes âgées (soit la tranche d'âge 60 ans et +) en représentent 16,9%.

▷ Dans les QPV des trois départements franciliens étudiés, les 0-24 ans représentent même 40% (soit 0,8 point de plus que la moyenne nationale en QPV) contre 14,5% des 60 ans et +.

▷ Néanmoins, qu'importe l'échelle à laquelle on se place, on remarque une diminution de la part des 0-24 ans et une augmentation de celle des 60 ans et +.

2. Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements

2.1. La méthodologie

Etude quantitative

- ▷ Sources : Base de données INSEE (Démographie QPV 2010-2015).
- ▷ 1 variable : Intensité du vieillissement dans le QPV.
- ▷ 2 indicateurs (2010 et 2015) : Écart entre la part des 60 ans et + dans le QPV et la part des 60 ans et +
 - dans la commune d'appartenance ;
 - dans l'ensemble des QPV à l'échelle nationale.
- ▷ Notation
 - $[-\infty ; -5]$: **vert** = pas de vieillissement spécifiquement plus important que dans la commune d'appartenance / inférieur à la moyenne nationale des QPV ;
 - $[-5-0]$: **orange** = un vieillissement similaire en QPV et dans la commune d'appartenance / proche de la moyenne nationale des QPV ;
 - $[0 ; +\infty]$: **rouge** = un vieillissement spécifiquement plus important que dans la commune d'appartenance / supérieur à la moyenne nationale des QPV.

2. Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements

2.2. L'intensité du vieillissement en QPV par rapport à la commune d'appartenance

78 - YVELINES

Communes avec des QPV	QPV	Part des 60 ans et + dans le QPV 2010	Part des 60 ans et + dans la commune d'appartenance 2010	Part des 60 ans et + dans le QPV 2015	Part des 60 ans et + dans la commune d'appartenance 2015	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance
Carrières-sous-Poissy	Oiseaux	11	13,6	15,6	14,6	-2,6	1
Carrières-sous-Poissy	Fleurs	8	13,6	11,3	14,6	-5,6	-3,3
Carrières-sur-Seine	Alouettes	10,5	13,6	16,4	16,3	-3,1	0,1
Chanteloup-les-Vignes	Noé-Feucherets	9,7	12,9	13,8	15,8	-3,2	-2
Élancourt	Petits PrésSept Mares	10,3	14,1	13,1	17,2	-3,8	-4,1
Guyancourt	Pont Du Routoir 2	10,5	8,9	16,5	11,9	1,6	4,6
La Verrière	Bois De L'Etang	11,3	14,7	15,3	18,3	-3,4	-3
Les Mureaux	Cinq Quartiers	11,4	16,5	15,9	18,4	-5,1	-2,5
Les Mureaux	Cité Renault - Centre Ville	17,1	16,5	20	18,4	0,6	1,6
Limay	Centre-Sud	12,1	14,7	12,1	17,9	-2,6	-5,8
Mantes-la-Jolie	Val Fourré	12,3	16,1	17	18,4	-3,8	-1,4
Mantes-la-Ville	Merisiers Plaisances	9,5	18,4	11,6	18,6	-8,9	-7
Mantes-la-Ville	Domaine De La Vallée	5,1	18,4	6,7	18,6	-13,3	-11,9
Maurepas	Friches	4,6	21,7	7,8	22,8	-17,1	-15
Plaisir	Valibout	8,3	14,8	12,4	17,8	-6,5	-5,4
Poissy	Beauregard	18,9	20,4	20,1	21,2	-1,5	-1,1
Poissy	Saint Eupéry	7,3	20,4	9,1	21,2	-13,1	-12,1
Sartrouville	Plateau	11,3	18,4	13,2	19,8	-7,1	-6,6
Sartrouville	Vieux Pays	NC	18,4	15,1	19,8	NC	-4,7
Trappes	Merisiers-Plaine De Neauphle	8,9	11,4	12	13,1	-2,5	-1,1
Trappes	Jean Macé	18,7	11,4	15,3	13,1	7,3	2,2
Vernouillet	Cité Du Parc	14,6	18,5	15,7	19,6	-3,9	-3,9

Note de lecture : Exemple : Guyancourt, QPV « Pont du Routoir 2 » :

- Entre 2010 et 2015, la part de 60 ans et + à Guyancourt est passée de 8.9% à 11,9%, ce qui représente une augmentation de 3 points.
- Entre 2010 et 2015, la part de 60 ans et + dans le QPV Pont du Routoir 2 est passée de 10,5% à 16,5%, ce qui représente une augmentation de 6 points
- Guyancourt dans son ensemble vieillit, mais le vieillissement de la population a été 2 fois plus rapide à l'échelle du QPV « Pont du Routoir 2 » qu'à l'échelle de la commune entre 2010 et 2015.

2. Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements

2.2. L'intensité du vieillissement en QPV par rapport à la commune d'appartenance

92 - HAUTS-DE-SEINE

Communes avec des QPV	QPV	Part des 60 ans et + dans le QPV 2010	Part des 60 ans et + dans la commune d'appartenance 2010	Part des 60 ans et + dans le QPV 2015	Part des 60 ans et + dans la commune d'appartenance 2015	Ecarts 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecarts 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance
Antony	Noyer Doré	16,8	20,6	20,6	23,1	-3,8	-2,5
Asnières-sur-Seine	Hauts d'Asnières	14	15,4	17,6	16,7	-1,4	0,9
Bagneux	Abbé Grégoire - Mirabeau	12,7	17,7	16,3	17,8	-5	-1,5
Bagneux	Tertres-Cuverons	16,7	17,7	10,6	17,8	-1	-7,2
Bagneux	Cité Des Musiciens	15,9	17,7	13,5	17,8	-1,8	-4,3
Châtenay-Malabry	Cité Jardins	14,9	18,1	14,8	18,8	-3,2	-4
Clichy	Bac D'Asnières - Beaujon	17,5	15,1	16,3	15,3	2,4	1
Clichy	Entrée De Ville	19	15,1	17,1	15,3	3,9	1,8
Colombes	Fossés Jean	16,4	16,3	19,1	17,5	0,1	1,6
Colombes	Petit Colombes	13,6	16,3	14,4	17,5	-2,7	-3,1
Colombes	Les Musiciens	14,2	16,3	22,5	17,5	-2,1	5
Gennevilliers	Les Courtilles	16,4	19,4	15,9	18,4	-3	-2,5
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Agnettes	24,5	16,7	21,6	17,3	7,8	4,3
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire I - Gabriel Péri	18,4	16,7	17,5	17,3	1,7	0,2
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire II - Grésillons	22,3	16,7	15,6	17,3	5,6	-1,7
Nanterre	Université I	11	14,6	18,5	15,3	-3,6	3,2
Nanterre	Université II	16,2	14,6	15,3	15,3	1,6	0
Nanterre	Chemin De L'île	20,9	14,6	16,4	15,3	6,3	1,1
Nanterre	Le Parc	12,6	14,6	15,1	15,3	-2	-0,2
Nanterre	Petit Nanterre	14,5	14,6	19	15,3	-0,1	3,7
Villeneuve-la-Garenne	AIRE 2029	11,9	13,9	15,4	17,4	-2	-2



2. Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements

2.2. L'intensité du vieillissement en QPV par rapport à la commune d'appartenance

95 - VAL-D'OISE

Communes avec des QPV	QPV	Part des 60 ans et + dans le QPV 2010	Part des 60 ans et + dans la commune d'appartenance 2010	Part des 60 ans et + dans le QPV 2015	Part des 60 ans et + dans la commune d'appartenance 2015	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance
Argenteuil	Champieux	4,8	16,3	5,4	16,2	-11,5	-10,8
Argenteuil	Val D'Argent Nord	13	16,3	14,5	16,2	-3,3	-1,7
Argenteuil	Val D'Argent Sud	13,4	16,3	11,8	16,2	-2,9	-4,4
Argenteuil	Champagne	13,2	16,3	13	16,2	-3,1	-3,2
Argenteuil	Joliot Curie	15,1	16,3	15,9	16,2	-1,2	-0,3
Argenteuil	Centre Ville	18,4	16,3	18,9	16,2	2,1	2,7
Argenteuil, Bezons	Justice - Butte Blanche	NC	16	33,5	16,5	NC	17
Argenteuil, Bezons	Brigadières - Henri Barbusse	10	16	13,7	16,5	-6	-2,8
Bezons	Delaine Masson Colomb	13,9	14,7	19,4	17,5	-0,8	1,9
Cergy	Axe Majeur - Horloge	5,4	8,8	10	11,3	-3,4	-1,3
Cergy	La Sébille	3,5	8,8	8,9	11,3	-5,3	-2,4
Éragny	Les Dix Arpents	7,8	14,6	10,6	17,2	-6,8	-6,6
Ermont	Les Chênes	13,6	19,7	12,5	21,2	-6,1	-8,7
Franconville	Montédour	9,1	18,7	15	18,8	-9,6	-3,8
Franconville, Ermont	Mare Des Noues	20,8	19,1	14,8	19,8	1,7	-5
Garges-lès-Gonesse	Dame Blanche	11,4	12,9	11,8	13	-1,5	-1,2
Gonesse	Saint Blin	8,2	14,3	15,1	16,3	-6,1	-1,2
Gonesse, Villiers-le-Bel, Arnouville	Carreaux - Fauconnière - Marronniers - Pôle Gare	13,4	15,3	14,8	16,5	-1,9	-1,7
Goussainville	Cottage Elargi	14,9	13,4	7,6	14,4	1,5	-6,8
Goussainville	Grandes Bornes Elargies	9,2	13,4	11,6	14,4	-4,2	-2,8
Herblay	Les Naquettes	10,8	17	12	18,6	-6,2	-6,6

Communes avec des QPV	QPV	Part des 60 ans et + dans le QPV 2010	Part des 60 ans et + dans la commune d'appartenance 2010	Part des 60 ans et + dans le QPV 2015	Part des 60 ans et + dans la commune d'appartenance 2015	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance
Montigny-lès-Cormelles	Les Francs	8,6	12,7	12,5	15,2	-4,1	-2,7
Montmagny	Les Lévriers	9,7	12,2	17,6	17,9	-2,5	-0,3
Montmagny	Centre Ville	9,8	12,2	13,8	17,9	-2,4	-4,1
Osny	Le Moulinard	7,1	15,4	9,8	19,7	-8,3	-9,9
Persan	Le Village	13,3	15,2	15,1	14,5	-1,9	0,6
Pierrelaye	Clos Saint Pierre Elargi	11,6	14,8	12,1	17,3	-3,2	-5,2
Pontoise	Marcouville	9,9	16,3	11,5	17,5	-6,4	-6
Pontoise	Louvrais	14,4	16,3	17,7	17,5	-1,9	0,2
Saint-Gratien	Les Raguets	16,5	20,1	18,1	22,8	-3,6	-4,7
Saint-Ouen-l'Aumône	Chennevières - Parc Le Nôtre	15,5	13,5	23	15	2	8
Saint-Ouen-l'Aumône	Clos Du Roi	14,4	13,5	9,7	15	0,9	-5,3
Sannois, Franconville	Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuries - Fontaine Bertin	11	17,9	11,6	18,4	-6,9	-6,8
Sarcelles	Lochères	13,2	14,3	14,6	15,2	-1,1	-0,6
Sarcelles	Rosiers Chantepie	11,7	14,3	13,9	15,2	-2,6	-1,3
Sarcelles	Village - Mozart	14,3	14,3	14,8	15,2	0	-0,4
Soisy-sous-Montmorency	Noyer Crapaud	14,8	21,2	13,1	22,4	-6,4	-9,3
Taverny	Les Pins	9	17,5	9,6	20,9	-8,5	-11,3
Taverny	Les Sarments Et Les Nérens	10,6	17,5	10,9	20,9	-6,9	-10
Vauréal, Jouy-le-Moutier	Les Troupets - Côte Des Carrières	3,2	8,2	9,4	13,1	-5	-3,7
Villiers-le-Bel	Village - Le Puits La Marlière - Dernière Les Murs De Monseigneur	10,8	14,3	11,7	15,3	-3,5	-3,6

2. Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements

2.2. L'intensité du vieillissement en QPV par rapport à la commune d'appartenance

En 2010 :

17/84 (3+8+6)

QPV ont une part de la population de + 60 ans supérieure à celle de leur commune d'appartenance

41/84 (10+12+19)

QPV ont une part de la population de + 60 ans similaire à celle de leur commune d'appartenance

24/84 (8+1+15)

QPV ont une part de la population de + 60 ans inférieure à celle de leur commune d'appartenance

En 2015 :

22/84 (5+11+6)

QPV ont une part de la population de + 60 ans supérieure à celle de leur commune d'appartenance

40/84 (10+9+21)

QPV ont une part de la population de + 60 ans similaire à celle de leur commune d'appartenance

22/84 (7+1+14)

QPV ont une part de la population de + 60 ans inférieure à celle de leur commune d'appartenance

Changement de catégorie :

17 (4+5+8)

QPV ont changé de catégorie : **augmentation** de la part des personnes de + 60 ans par rapport à celle de la commune d'appartenance

Légende :

Yvelines

Hauts-de-Seine

Val d'Oise

8 (1+2+5)

QPV ont changé de catégorie : **diminution** de la part des personnes de + 60 ans par rapport à celle de la commune d'appartenance

2. Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements

2.3. L'intensité du vieillissement en QPV par rapport à la moyenne nationale des QPV

78 - YVELINES

Communes avec des QPV	QPV	Part des 60 ans et + dans le QPV 2010	Part des 60 ans et + dans le QPV 2015	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (15,5%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 22,8%)	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (16,9%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 24,8%)
Carrières-sous-Poissy	Oiseaux	11	15,6	-4,5	-1,3
Carrières-sous-Poissy	Fleurs	8	11,3	-7,5	-5,6
Carrières-sur-Seine	Alouettes	10,5	16,4	-5	-0,5
Chanteloup-les-Vignes	Noé-Feucherets	9,7	13,8	-5,8	-3,1
Élancourt	Petits PrésSept Mares	10,3	13,1	-5,2	-3,8
Guyancourt	Pont Du Routoir 2	10,5	16,5	-5	-0,4
La Verrière	Bois De L'Etang	11,3	15,3	-4,2	-1,6
Les Mureaux	Cinq Quartiers	11,4	15,9	-4,1	-1
Les Mureaux	Cité Renault - Centre Ville	17,1	20	1,6	3,1
Limay	Centre-Sud	12,1	12,1	-3,4	-4,8
Mantes-la-Jolie	Val Fourré	12,3	17	-3,2	3,1
Mantes-la-Ville	Merisiers Plaisances	9,5	11,6	-6	-5,3
Mantes-la-Ville	Domaine De La Vallée	5,1	6,7	-10,4	-10,2
Maurepas	Friches	4,6	7,8	-10,9	-9,1
Plaisir	Valibout	8,3	12,4	-7,2	-4,5
Poissy	Beauregard	18,9	20,1	3,4	3,2
Poissy	Saint Exupéry	7,3	9,1	-8,2	-7,8
Sartrouville	Plateau	11,3	13,2	-4,2	-3,7
Sartrouville	Vieux Pays	NC	15,1	NC	-1,8
Trappes	Merisiers-Plaine De Neauphle	8,9	12	-6,6	-4,9
Trappes	Jean Macé	18,7	15,3	3,2	-1,6
Vernouillet	Cité Du Parc	14,6	15,7	-0,9	-1,2

Note de lecture : Exemple : Les Mureaux, QPV « Cité Renault - Centre Ville » :

- Entre 2010 et 2015, la part des 60 ans et + dans le QPV est passée de 17,1% à 20%, ce qui représente une augmentation de 2,9 points. Le quartier Cité Renault-Centre Ville est donc marqué par un vieillissement de sa population.
- En 2010, les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 17,1% dans le quartier Cité Renault-Centre Ville, alors que la moyenne nationale des QPV de cette tranche d'âge était de 15,5%, soit un écart de 1,6 points. En 2015, l'écart est de 3,1 points (20% dans le QPV Cité Renault-Centre Ville contre 16,9% dans l'ensemble des QPV pour cette même tranche d'âge).
- Que ce soit en 2010 ou en 2015, la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus est supérieure à celle de la moyenne nationale dans les QPV. La question du vieillissement se pose de façon plus accrue dans le quartier Cité Renault-Centre Ville que dans les autres.

2. Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements

2.3. L'intensité du vieillissement en QPV par rapport à la moyenne nationale des QPV

92 - HAUTS-DE-SEINE

Communes avec des QPV	QPV	Part des 60 ans et + dans le QPV 2010	Part des 60 ans et + dans le QPV 2015	Ecarts 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (15,5%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 22,8%)	Ecarts 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (16,9%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 24,8%)
Antony	Noyer Doré	16,8	20,6	1,3	3,7
Asnières-sur-Seine	Hauts d'Asnières	14	17,6	-1,5	0,7
Bagneux	Abbé Grégoire - Mirabeau	12,7	16,3	-2,8	-0,6
Bagneux	Tertres-Cuverons	16,7	10,6	1,2	-6,3
Bagneux	Cité Des Musiciens	15,9	13,5	0,4	-3,4
Châtenay-Malabry	Cité Jardins	14,9	14,8	-0,6	-2,1
Clichy	Bac D'Asnières - Beaujon	17,5	16,3	2	-0,6
Clichy	Entrée De Ville	19	17,1	3,5	0,2
Colombes	Fossés Jean	16,4	19,1	0,9	2,2
Colombes	Petit Colombes	13,6	14,4	-1,9	-2,5
Colombes	Les Musiciens	14,2	22,5	-1,3	5,8
Gennevilliers	Les Courtilles	16,4	15,9	0,9	-1
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Agnettes	24,5	21,6	9	4,7
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire I - Gabriel Péri	18,4	17,5	2,9	0,6
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire II - Grésillons	22,3	15,6	6,8	-1,3
Nanterre	Université I	11	18,5	-4,5	1,6
Nanterre	Université II	16,2	15,3	0,7	-1,6
Nanterre	Chemin De L'île	20,9	16,4	5,4	-0,5
Nanterre	Le Parc	12,6	15,1	-2,9	-1,8
Nanterre	Petit Nanterre	14,5	19	-1	2,1
Villeneuve-la-Garenne	AIRE 2029	11,9	15,4	-3,6	-1,5



2. Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements

2.3. L'intensité du vieillissement en QPV par rapport à la moyenne nationale des QPV

95 - VAL-D'OISE

Communes avec des QPV	QPV	Part des 60 ans et + dans le QPV 2010	Part des 60 ans et + dans le QPV 2015	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (15,5%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 22,8%)	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (16,9%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 24,8%)
Argenteuil	Champieux	4,8	5,4	-10,7	-11,5
Argenteuil	Val D'Argent Nord	13	14,5	-2,5	-2,4
Argenteuil	Val D'Argent Sud	13,4	11,8	-2,1	-5,1
Argenteuil	Champagne	13,2	13	-2,3	-3,9
Argenteuil	Joliot Curie	15,1	15,9	-0,4	-1
Argenteuil	Centre Ville	18,4	18,9	2,9	2
Argenteuil, Bezons	Justice - Butte Blanche	NC	33,5	NC	16,6
Argenteuil, Bezons	Brigadières - Henri Barbusse	10	13,7	-5,5	-3,2
Bezons	Delaine Masson Colomb	13,9	19,4	-1,6	2,5
Cergy	Axe Majeur - Horloge	5,4	10	-10,1	-6,9
Cergy	La Sébille	3,5	8,9	-12	-8
Éragny	Les Dix Arpents	7,8	10,6	-7,7	-6,3
Ermont	Les Chênes	13,6	12,5	-1,9	-4,4
Franconville	Montédour	9,1	15	-6,4	-1,9
Franconville, Ermont	Mare Des Noues	20,8	14,8	3,3	-2,1
Garges-lès-Gonesse	Dame Blanche	11,4	11,8	-4,1	-5,1
Gonesse	Saint Blin	8,2	15,1	-7,3	-1,8
Gonesse, Villiers-le-Bel, Arnouville	Carreaux - Fauconnière - Marronniers - Pôle Gare	13,4	14,8	-2,1	-2,1
Goussainville	Cottage Elargi	14,9	7,6	-0,6	-9,3
Goussainville	Grandes Bornes Elargies	9,2	11,6	-6,3	-5,3
Herblay	Les Naquettes	10,8	12	-4,7	-4,9

Communes avec des QPV	QPV	Part des 60 ans et + dans le QPV 2010	Part des 60 ans et + dans le QPV 2015	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (15,5%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 22,8%)	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (16,9%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 24,8%)
Montigny-lès-Cormeilles	Les Frances	8,6	12,5	-6,9	-4,4
Montmagny	Les Lévriers	9,7	17,6	-5,8	0,7
Montmagny	Centre Ville	9,8	13,8	-5,7	-3,1
Osny	Le Moulinard	7,1	9,8	-8,4	-7,1
Persan	Le Village	13,3	15,1	-2,2	-1,8
Pierrelaye	Clos Saint Pierre Elargi	11,6	12,1	-3,9	-4,8
Pontoise	Marcouville	9,9	11,5	-5,6	-5,4
Pontoise	Louvrais	14,4	17,7	-1,1	0,8
Saint-Gratien	Les Raguenets	16,5	18,1	1	1,2
Saint-Ouen-l'Aumône	Chennevières - Parc Le Nôtre	15,5	23	0	6,1
Saint-Ouen-l'Aumône	Clos Du Roi	14,4	9,7	-1,1	-7,2
Sannois, Franconville	Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin	11	11,6	-4,5	-5,3
Sarcelles	Lochères	13,2	14,6	-2,3	-2,3
Sarcelles	Rosiers Chantepie	11,7	13,9	-3,8	-3
Sarcelles	Village - Mozart	14,3	14,8	-1,2	-2,1
Soisy-sous-Montmorency	Noyer Crapaud	14,8	13,1	-0,7	-3,8
Taverny	Les Pins	9	9,6	-6,5	-7,3
Taverny	Les Sarments Et Les Nérins	10,6	10,9	-4,9	-6
Vauréal, Jouy-le-Moutier	Les Toupets - Côte Des Carrières	3,2	9,4	-12,3	-7,5
Villiers-le-Bel	Village - Le Puits La Marlière - Derrière Les Murs De Monseigneur	10,8	11,7	-4,7	-5,2

2. Intensité du vieillissement dans les QPV des trois départements

2.3. L'intensité du vieillissement en QPV par rapport à la moyenne nationale des QPV

En 2010 :

19/84 (3+12+4)

QPV ont une part de la population de + 60 ans supérieure à celle de la moyenne nationale des QPV

37/84 (7+9+21)

QPV ont une part de la population de + 60 ans similaire à celle de la moyenne nationale des QPV

26/84 (11+0+15)

QPV ont une part de la population de + 60 ans inférieure à celle de la moyenne nationale des QPV

En 2015 :

19/84 (3+9+7)

QPV ont une part de la population de + 60 ans supérieure à celle de la moyenne nationale des QPV

43/84 (14+11+18)

QPV ont une part de la population de + 60 ans similaire à celle de la moyenne nationale des QPV

22/84 (5+1+16)

QPV ont une part de la population de + 60 ans inférieure à celle de la moyenne nationale des QPV

Changement de catégorie :

18 (7+4+7)

QPV ont changé de catégorie : **augmentation** de la part des personnes de + 60 ans par rapport à celle de la moyenne nationale des QPV

Légende :

Yvelines

Hauts-de-Seine

Val d'Oise

14 (1+7+6)

QPV ont changé de catégorie : **diminution** de la part des personnes de + 60 ans par rapport à celle de la moyenne nationale des QPV

3. Une accélération en cours du vieillissement dans les QPV

	<u>2010</u>	<u>2015</u>
▷ Intensité du vieillissement par rapport à la commune d'appartenance :		
○ La part des 60 ans et plus est, pour la moitié des QPV de notre étude, similaire à celle de leurs communes d'appartenance .	41/84	40/84
○ Cependant, près d' un quart des QPV de notre étude a une part des 60 ans et plus supérieure à celle de leurs communes d'appartenance . La question du vieillissement s'y pose donc de manière plus prégnante .	17/84	22/84
▷ Intensité du vieillissement par rapport à la moyenne nationale des QPV :		
○ La part des 60 ans et plus est, pour plus de la moitié des QPV de notre étude, similaire à celle de la moyenne nationale des QPV, que ce soit en 2010 (15,5%) ou en 2015 (16,9%) .	37/84	43/84
○ Néanmoins, près d' un quart des QPV de notre étude a une part des 60 ans et plus supérieure à celle de la moyenne nationale des QPV .	19/84	19/84
▷ Le vieillissement en QPV en progression ?		
○ Si l'on se penche sur l'évolution de ces indicateurs, un quart de ces QPV connaissent une augmentation de la part des +60 ans par rapport à celle de leur commune d'appartenance, mais aussi par rapport à celle de la moyenne nationale des QPV.	17/84 (8 + 9)	
○ Entre 2010 et 2015, 18 QPV ont particulièrement été marqués par un vieillissement avec une augmentation de la part des 60 ans et plus devenant soit similaire, soit supérieure à celle de la moyenne nationale des QPV .	18/84 (7 + 11)	



TROISIEME PARTIE - Le vieillissement dans les quartiers prioritaires des départements du 78, 92 et 95

**Sous-Partie 2 - Quelle prise en compte par l'action publique locale ?
Une approche qualitative**



1. Des contrats de ville qui révèlent un traitement inégal du problème

1.1. Une analyse interdépartementale des contrats de ville

Source : L'ensemble des contrats de ville 2015-2020 des trois départements

- ▷ Un vieillissement souvent **constaté dans les territoires mais souvent différencié** selon les QPV.
- ▷ L'observation du phénomène est rarement approfondie :
 - Une population en quartier prioritaire qui reste jeune mais vieillissante néanmoins : **l'approche statistique insiste sur l'augmentation de la part des plus de 60 ans à court terme** ;
 - Une classe d'âge souvent mise en regard **avec celle des jeunes**, objet traditionnel de la politique de la ville: la majorité des mesures mises en avant font référence à la jeunesse, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de prévention.
- ▷ Une problématique **souvent abordée sous l'angle habitat et médico-social et plus épisodiquement de manière transversale dans les autres thématiques.**
- ▷ Majoritairement des actions de droit commun ciblant les personnes âgées qu'importe leur implantation territoriale :
 - Des **initiatives rarement inscrites à l'échelle des QPV, mais plutôt à celle de la commune d'appartenance ou de la CA** ;
 - Des actions portées essentiellement par les CCAS à l'échelle municipale.
- ▷ Des modes d'intervention partagés entre acteurs (départements, communauté d'agglomération, communes, associations, bailleurs...), par exemple :
 - Des services et équipements adaptés pour garantir le lien social ;
 - Le développement d'activités physiques à l'attention des séniors ;
 - Des aides à la mobilité (mise en place de navettes à l'attention des séniors) ;
 - L'adaptation des logements au vieillissement dans le cadre de la rénovation urbaine

23

Contrats de ville

8

Contrats de ville dans le département du 78

8

Contrats de ville dans le département du 92

7

Contrats de ville dans le département du 95

1. Des contrats de ville qui révèlent un traitement inégal du problème

1.1. Une analyse interdépartementale des contrats de ville

Exemples d'interventions spécifiques à l'attention des seniors dans le cadre des politiques publiques de droit commun et du droit spécifique de la politique de la ville

Santé	Transport	Lien social	Citoyenneté	Habitat	Sécurité
<p>Livraison de repas (CCAS).</p> <p>Développement d'un service d'éducation nutritionnelle et d'une offre d'activité sportive à l'attention des séniors.</p>	<p>Mise en place de moyens de transports (navettes à Poissy, dispositif Roule Ver's à Persan)</p>	<p>Intervention des jeunes dans le cadre du service civique (Clichy)</p> <p>Intervention d'associations pour rompre l'isolement (Senior Plus à Soisy-sous-Montmorency, Les Cheveux d'argent à Pierrelaye)</p>	<p>Conseil des sages, des seniors, des retraités citoyens</p> <p>Intervention dans des classes de primaires et de collèges (Sarcelles)</p> <p>Organisation de manifestation adaptés au public sénior</p> <p>Programme d'alphabétisation proposé par la maison de quartier (Argenteuil)</p> <p>Universités inter-âges (Argenteuil)</p>	<p>Foyer intergénérationnel (Gonesse)</p>	<p>Projet d'accompagner les personnes âgées aux distributeurs de billets pour éviter les agressions (Goussainville)</p>

1. Des contrats de ville qui révèlent un traitement inégal du problème

1.2. Le degré de prise en compte du vieillissement



Etude
quantitative

Etude
qualitative

Méthodologie :

- ▷ 1 variable : Degré de prise en compte du vieillissement dans les QPV.
- ▷ Critères :
 - Mention du vieillissement à l'échelle de la communauté d'agglomération, communauté de communes ; de la commune d'appartenance ; du QPV ;
 - Diagnostic/analyse du phénomène ;
 - Elaboration d'outils ;
 - Moyens mobilisés.
- ▷ Notation relative à la prise en compte : 0 : nulle 1 : partielle 2 : effective
- ▷ Score global :
 - [0-6] : rouge = non prise en compte
 - [6-12] : vert = prise en compte

1. Des contrats de ville qui révèlent un traitement inégal du problème

1.2. Le degré de prise en compte du vieillissement

78 - YVELINES

Communes avec des QPV	QPV	Contrats de ville
Carrières-sous-Poissy	Oiseaux	4
Carrières-sous-Poissy	Fleurs	4
Carrières-sur-Seine	Alouettes	3
Chanteloup-les-Vignes	Noé-Feucherets	4
Élancourt	Petits PrésSept Mares	8
Guyancourt	Pont Du Routoir 2	4
La Verrière	Bois De L'Étang	2
Les Mureaux	Cinq Quartiers	10
Les Mureaux	Cité Renault - Centre Ville	10
Limay	Centre-Sud	2
Mantes-la-Jolie	Val Fourré	4
Mantes-la-Ville	Merisiers Plaisances	4
Mantes-la-Ville	Domaine De La Vallée	2
Maurepas	Friches	4
Plaisir	Valibout	8
Poissy	Beauregard	5
Poissy	Saint Exupéry	5
Sartrouville	Plateau	3
Sartrouville	Vieux Pays	3
Trappes	Merisiers-Plaine De Neauphle	5
Trappes	Jean Macé	5
Vernouillet	Cité Du Parc	4

92 - HAUTS-DE-SEINE

Communes avec des QPV	QPV	Contrats de ville
Antony	Noyer Doré	6
Asnières-sur-Seine	Hauts d'Asnières	2
Bagneux	Abbé Grégoire - Mirabeau	6
Bagneux	Tertres-Cuverons	6
Bagneux	Cité Des Musiciens	6
Châtenay-Malabry	Cité Jardins	4
Clichy	Bac D'Asnières - Beaujon	6
Clichy	Entrée De Ville	6
Colombes	Fossés Jean	2
Colombes	Petit Colombes	2
Colombes	Les Musiciens	2
Gennevilliers	Les Courtilles	6
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Agnettes	6
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire I - Gabriel Péri	6
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire II - Grésillons	6
Nanterre	Université I	8
Nanterre	Université II	8
Nanterre	Chemin De L'île	8
Nanterre	Le Parc	8
Nanterre	Petit Nanterre	8
Villeneuve-la-Garenne	AIRE 2029	9

1. Des contrats de ville qui révèlent un traitement inégal du problème

1.2. Le degré de prise en compte du vieillissement

95 - VAL-D'OISE

Communes avec des QPV	QPV	Contrats de ville
Argenteuil	Champieux	7
Argenteuil	Val D'Argent Nord	7
Argenteuil	Val D'Argent Sud	9
Argenteuil	Champagne	7
Argenteuil	Joliot Curie	7
Argenteuil	Centre Ville	9
Argenteuil, Bezons	Justice - Butte Blanche	9
Argenteuil, Bezons	Brigadières - Henri Barbusse	7
Bezons	Delaune Masson Colomb	7
Cergy	Axe Majeur - Horloge	5
Cergy	La Sébille	5
Éragny	Les Dix Arpents	7
Ermont	Les Chênes	0
Franconville	Montédour	2
Franconville, Ermont	Mare Des Noues	4
Garges-lès-Gonesse	Dame Blanche	4
Gonesse	Saint Blin	6
Gonesse, Villiers-le-Bel, Arnouville	Carreaux - Fauconnière - Marronniers - Pôle Gare	2
Goussainville	Cottage Elargi	12
Goussainville	Grandes Bornes Elargies	12
Herblay	Les Naquettes	2

Communes avec des QPV	QPV	Contrats de ville
Montigny-lès-Cormeilles	Les Frances	3
Montmagny	Les Lévrieris	6
Montmagny	Centre Ville	6
Osny	Le Moulinard	5
Persan	Le Village	3
Pierrelaye	Clos Saint Pierre Elargi	2
Pontoise	Marcouville	5
Pontoise	Louvrais	7
Saint-Gratien	Les Raguenets	6
Saint-Ouen-l'Aumône	Chennevières - Parc Le Nôtre	7
Saint-Ouen-l'Aumône	Clos Du Roi	7
Sannois, Franconville	Bas Des Aulnais - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin	2
Sarcelles	Lochères	4
Sarcelles	Rosiers Chantepie	2
Sarcelles	Village - Mozart	4
Soisy-sous-Montmorency	Noyer Crapaud	6
Taverny	Les Pins	2
Taverny	Les Sarments Et Les Nérins	4
Vauréal, Jouy-le-Moutier	Les Toupets - Côte Des Carrières	5
Villiers-le-Bel	Village - Le Puits La Marlière - Derrière Les Murs De Monseigneur	4

2. Quelle adéquation entre l'intensité du problème et sa prise en compte par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative

2.1. La méthodologie



- ▷ Proposition : effectuer une analyse croisée de :
 - l'intensité du vieillissement mise en évidence par l'étude quantitative ;
 - le degré de prise en compte du vieillissement mis en évidence par l'étude qualitative.



2. Quelle adéquation entre l'intensité du problème et sa prise en compte par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative

2.2. Des résultats qui révèlent des corrélations inégales entre intensité du problème et prise en charge

78 - YVELINES

Communes avec des QPV	QPV	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (15,5%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 22,8%)	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (16,9%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 24,8%)	Contrats de ville
Carrières-sous-Poissy	Oiseaux	-2,6	1	-4,5	-1,3	4
Carrières-sous-Poissy	Flours	-5,6	-3,3	-7,5	-5,6	4
Carrières-sur-Seine	Alouettes	-3,1	0,1	-5	-0,5	3
Chanteloup-les-Vignes	Noé-Feucherets	-3,2	-2	-5,8	-3,1	4
Élancourt	Petits PrésSept Mares	-3,8	-4,1	-5,2	-3,8	8
Guyancourt	Pont Du Routoir 2	1,6	4,6	-5	-0,4	4
La Verrière	Bois De L'Etang	-3,4	-3	-4,2	-1,6	2
Les Mureaux	Cinq Quartiers	-5,1	-2,5	-4,1	-1	10
Les Mureaux	Cité Renault - Centre Ville	0,6	1,6	1,6	3,1	10
Limay	Centre-Sud	-2,6	-5,8	-3,4	-4,8	2
Mantes-la-Jolie	Val Fourré	-3,8	-1,4	-3,2	0,1	4
Mantes-la-Ville	Merisiers Plaisances	-8,9	-7	-6	-5,3	4
Mantes-la-Ville	Domaine De La Vallée	-13,3	-11,9	-10,4	-10,2	2
Maurepas	Friches	-17,1	-15	-10,9	-9,1	4
Plaisir	Valibout	-6,5	-5,4	-7,2	-4,5	8
Poissy	Beauregard	-1,5	-1,1	3,4	3,2	5
Poissy	Saint Exupéry	-13,1	-12,1	-8,2	-7,8	5
Sartrouville	Plateau	-7,1	-6,6	-4,2	-3,7	3
Sartrouville	Vieux Pays	NC	-4,7	NC	-1,8	3
Trappes	Merisiers-Plaine De Neauphle	-2,5	-1,1	-6,6	-4,9	5
Trappes	Jean Macé	7,3	2,2	3,2	-1,6	5
Vernouillet	Cité Du Parc	-3,9	-3,9	-0,9	-1,2	4

Note de lecture : Exemple : Les Mureaux, QPV « Cité Renault - Centre Ville » :

- Que ce soit en 2010 ou en 2015, la part des 60 ans et plus dans le QPV est supérieure à celle de la commune d'appartenance et à celle de la moyenne nationale des QPV.
- Cependant, le vieillissement dans le QPV Cité Renault - Centre Ville semble être fortement pris en compte, ayant eu la note de 10/12.
- De ce fait, on peut en conclure que le QPV Cité Renault - Centre Ville aux Mureaux a une forte intensité du vieillissement qui est fortement prise en compte dans le contrat de ville.

2. Quelle adéquation entre l'intensité du problème et sa prise en compte par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative

2.2. Des résultats qui révèlent des corrélations inégales entre intensité du problème et prise en charge

92 - HAUTS-DE-SEINE

Communes avec des QPV	QPV	Ecarts 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecarts 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecarts 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (15,5%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 22,8%)	Ecarts 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (16,9%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 24,8%)	Contrats de ville
Antony	Noyer Doré	-3,8	-2,5	1,3	3,7	6
Asnières-sur-Seine	Hauts d'Asnières	-1,4	0,9	-1,5	0,7	2
Bagneux	Abbé Grégoire - Mirabeau	-5	-1,5	-2,8	-0,6	6
Bagneux	Tertres-Cuverons	-1	-7,2	1,2	-6,3	6
Bagneux	Cité Des Musiciens	-1,8	-4,3	0,4	-3,4	6
Châtenay-Malabry	Cité Jardins	-3,2	-4	-0,6	-2,1	4
Clichy	Bac D'Asnières - Beaujon	2,4	1	2	-0,6	6
Clichy	Entrée De Ville	3,9	1,8	3,5	0,2	6
Colombes	Fossés Jean	0,1	1,6	0,9	2,2	2
Colombes	Petit Colombes	-2,7	-3,1	-1,9	-2,5	2
Colombes	Les Musiciens	-2,1	5	-1,3	5,6	2
Gennevilliers	Les Courtilles	-3	-2,5	0,9	-1	6
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Agnettes	7,8	4,3	9	4,7	6
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire I - Gabriel Péri	1,7	0,2	2,9	0,6	6
Gennevilliers, Asnières-sur-Seine	Grésillons Voltaire II - Grésillons	5,6	-1,7	6,8	-1,3	6
Nanterre	Université I	-3,6	3,2	-4,5	1,6	8
Nanterre	Université II	1,6	0	0,7	-1,6	8
Nanterre	Chemin De L'île	6,3	1,1	5,4	-0,5	8
Nanterre	Le Parc	-2	-0,2	-2,9	-1,8	8
Nanterre	Petit Nanterre	-0,1	3,7	-1	2,1	8
Villeneuve-la-Garenne	AIRE 2029	-2	-2	-3,6	-1,5	9

2. Quelle adéquation entre l'intensité du problème et sa prise en compte par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative

2.2. Des résultats qui révèlent des corrélations inégales entre intensité du problème et prise en charge

95 - VAL-D'OISE

Communes avec des QPV	QPV	Écarts 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Écarts 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Écarts 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (15,5%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 22,8%)	Écarts 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (16,9%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 24,8%)	Contrats de ville
Argenteuil	Champieux	-11,5	-10,8	-10,7	-11,5	7
Argenteuil	Val D'Argent Nord	-3,3	-1,7	-2,5	-2,4	7
Argenteuil	Val D'Argent Sud	-2,9	-4,4	-2,1	-5,1	9
Argenteuil	Champagne	-3,1	-3,2	-2,3	-3,9	7
Argenteuil	Joliot Curie	-1,2	-0,3	-0,4	-1	7
Argenteuil	Centre Ville	2,1	2,7	2,9	2	9
Argenteuil, Bezons	Justice - Butte Blanche	NC	17	NC	16,6	9
Argenteuil, Bezons	Brigadières - Henri Barbusse	-6	-2,8	-5,5	-3,2	7
Bezons	Delaune Masson Colomb	-0,8	1,9	-1,6	2,5	7
Cergy	Axe Majeur - Horloge	-3,4	-1,3	-10,1	-6,9	5
Cergy	La Sébille	-5,3	-2,4	-12	-8	5
Éragny	Les Dix Arpents	-6,8	-6,6	-7,7	-6,3	7
Ermont	Les Chênes	-6,1	-8,7	-1,9	-4,4	0
Franconville	Montédour	-9,6	-3,8	-6,4	-1,9	2
Franconville, Ermont	Mare Des Nouses	1,7	-5	5,3	-2,1	4
Garges-lès-Gonnesse	Dame Blanche	-1,5	-1,2	-4,1	-5,1	4
Gonnesse	Saint Blin	-6,1	-1,2	-7,3	-1,8	6
Gonnesse, Villiers-le-Bel, Arnouville	Carreaux - Fauconnière - Marronniers - Pôle Gare	-1,9	-1,7	-2,1	-2,1	2
Goussainville	Cottage Elargi	1,5	-6,8	-0,6	-9,3	12
Goussainville	Grandes Bornes Elargies	-4,2	-2,8	-6,3	-5,3	12
Herblay	Les Naquettes	-6,2	-6,6	-4,7	-4,9	2

2. Quelle adéquation entre l'intensité du problème et sa prise en compte par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative

2.2. Des résultats qui révèlent des corrélations inégales entre intensité du problème et prise en charge

95 - VAL-D'OISE

Communes avec des QPV	QPV	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle dans la commune d'appartenance	Ecart 2010 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (15,5%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 22,8%)	Ecart 2015 entre la part des 60 ans et + dans le QPV et celle de la moyenne nationale des 60 ans et + en QPV (16,9%) (NB : moyenne nationale des 60 ans et + en France : 24,8%)	Contrats de ville
Montigny-lès-Cormeilles	Les Francs	-4,1	-2,7	-6,9	-4,4	3
Montmagny	Les Lévrieris	-2,5	-0,3	-5,8	0,7	6
Montmagny	Centre Ville	-2,4	-4,1	-5,7	-3,1	6
Osny	Le Moulinard	-8,3	-9,9	-8,4	-7,1	5
Persan	Le Village	-1,9	0,6	-2,2	-1,8	3
Pierrelaye	Clos Saint Pierre Elargi	-3,2	-5,2	-3,9	-4,8	2
Pontoise	Marcouville	-6,4	-6	-5,6	-5,4	5
Pontoise	Louvrais	-1,9	0,2	-1,1	0,8	7
Saint-Gratien	Les Raguenets	-3,6	-4,7	1	1,2	6
Saint-Ouen-l'Aumône	Chennevières - Parc Le Nôtre	2	8	0	6,1	7
Saint-Ouen-l'Aumône	Clos Du Roi	0,9	-5,3	-1,1	-7,2	7
Sannois, Franconville	Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin	-6,9	-6,8	-4,5	-5,3	2
Sarcelles	Lochères	-1,1	-0,6	-2,3	-2,3	4
Sarcelles	Rosiers Chantepie	-2,6	-1,3	-3,8	-3	2
Sarcelles	Village - Mozart	0	-0,4	-1,2	-2,1	4
Soisy-sous-Montmorency	Noyer Crapaud	-6,4	-9,3	-0,7	-3,8	6
Taverny	Les Pins	-8,5	-11,3	-6,5	-7,3	2
Taverny	Les Sarments Et Les Néris	-6,9	-10	-4,9	-6	4
Vauréal, Jouy-le-Moutier	Les Toupets - Côte Des Carrières	-5	-3,7	-12,3	-7,5	5
Villiers-le-Bel	Village - Le Puits La Marlière - Derrière Les Murs De Monseigneur	-3,5	-3,6	-4,7	-5,2	4

2. Quelle adéquation entre l'intensité du problème et son traitement par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative

2.3. Résultats de l'analyse croisée

- ▷ Classement des QPV en fonction de leurs résultats aux analyses quantitatives et qualitatives dans les cas de figures ci-dessous :

	Intensité faible du vieillissement	Intensité modérée du vieillissement	Intensité forte du vieillissement
Faible prise en compte dans les contrats de ville	9/84	31/84	4/84
Forte prise en compte dans les contrats de ville	3/84	23/84	14/84

- ▷ La majorité des QPV des 3 départements de l'étude ont une intensité modérée du vieillissement.
- ▷ Dans les QPV les plus concernés par un fort vieillissement :
 - 14 QPV semblent l'avoir pris en compte dans les contrats de ville.
 - 4 QPV ne semblent pas l'avoir pris en compte dans les contrats de ville.
- ▷ Dans les QPV les moins concernés par le vieillissement, 3 QPV le prennent quand même en compte dans les contrats de ville.

2. Quelle adéquation entre l'intensité du problème et son traitement par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative

2.3. Résultats de l'analyse croisée : détail par département

78 - YVELINES

	Intensité faible du problème	Intensité modérée du problème	Intensité forte du problème
Faible prise en compte du problème	Mantes-la-Ville (Merisiers Plaisances) (Domaine De La Vallée) Maurepas (Friches) Poissy (Saint Exupéry)	La Verrière (Bois De L'Etang) Vernouillet (Cité Du Parc) Carrières-sous-Poissy (Oiseaux) (Fleurs) Carrières-sur-Seine (Alouettes) Guyancourt (Pont Du Routoir 2) Mantes-la-Jolie (Val Fourré) Poissy (Beauregard) Chanteloup-les-Vignes (Noe-Feucherets) Trappes (Merisiers-Plaine De Neauphle) Limag (Centre-Sud) Sartrouville (Vieux Pays) (Plateau)	Trappes (Jean Macé)
Prise en compte du problème	Plaisir (Valibout)	Les Mureaux (Cinq Quartiers) Élancourt (Petits PrésSept Mares)	Les Mureaux (Cité Renault - Centre Ville)

2. Quelle adéquation entre l'intensité du problème et son traitement par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative

2.3. Résultats de l'analyse croisée : détail par département

92 - HAUTS-DE-SEINE

	Intensité faible du problème	Intensité modérée du problème	Intensité forte du problème
Faible prise en compte du problème		Colombes (Petit Colombes) Châtenay-Malabry (Cité Jardins)	Colombes (Fossés Jean Fossés Jean) Colombes (Les Musiciens) Asnières-sur-Seine (Hauts d'Asnières)
Prise en compte du problème		Nanterre (Le Parc) Villeneuve-la-Garenne (AIRE 2029) Antony (Noyer Doré) Bagneux (Cité Des Musiciens) Gennevilliers (Les Courtilles) Bagneux (Tertres-Cuverons) Bagneux (Abbé Grégoire - Mirabeau) Gennevilliers, Asnières-sur-Seine (Les Courtilles)	Clichy (Entrée De Ville) Gennevilliers, Asnières-sur-Seine (Agnettes) Gennevilliers, Asnières-sur-Seine (Grésillons Voltaire I - Gabriel Péri) Clichy (Bac D'Asnières - Beaujon) Nanterre (Université II) Nanterre (Chemin De L'île) Nanterre (Université I) Nanterre (Petit Nanterre)

2. Quelle adéquation entre l'intensité du problème et son traitement par l'action publique ? Croisement de l'analyse quantitative et qualitative

2.3. Résultats de l'analyse croisée : détail par département

95 - VAL-D'OISE

	Intensité faible du problème	Intensité modérée du problème	Intensité forte du problème
Faible prise en compte du problème	<p>Osny (Le Moulinard) Pontoise (Marcouville) Taverny (Les Pins), (Les Sarments Et Les Nérins) Sannois, Franconville (Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin)</p>	<p>Gonesse, Villiers-le-Bel, Arnouville (Carreaux - Fauconnière - Marronniers - Pôle Gare) Persan (Le Village) Garges-lès-Gonesse (Dame Blanche) Villiers-le-Bel (Village - Le Puits La Marlière - Derrière Les Murs De Monseigneur) Cergy (Axe Majeur - Horloge), (La Sébille) Montigny-lès-Cormeilles (Les Frances) Pierrelaye (Clos Saint Pierre Elargi) Vauréal, Jouy-le-Moutier (Les Toupets - Côte Des Carrières) Franconville (Montédour) Ermont (Les Chênes) Franconville, Ermont (Mare Des Noues) Herblay (Les Naquettes) Sarcelles (Village - Mozart), (Rosiers Chantepie), (Lochères)</p>	
Prise en compte du problème	<p>Argenteuil (Champioux) Éragny (Les Dix Arpents)</p>	<p>Argenteuil (Val D'Argent Nord), (Champagne), (Joliot Curie), (Val D'Argent Sud) Montmagny (Les Lévrier), (Centre Ville) Saint-Gratien (Les Raguenets) Goussainville (Grandes Bornes Elargies), (Cottage Elargi) Argenteuil, Bezons (Brigadières - Henri Barbusse) Gonesse (Saint Blin) Saint-Ouen-l'Aumône (Clos Du Roi) Soisy-sous-Montmorency (Noyer Crapaud)</p>	<p>Argenteuil (Centre Ville) Saint-Ouen-l'Aumône (Chennevières - Parc Le Nôtre) Bezons (Delaune Masson Colomb) Pontoise (Louvrais) Argenteuil, Bezons (Justice - Butte Blanche)</p>

3. Au delà des objectifs fixés, quelles actions réalisées ou en cours ? Entretiens avec les parties prenantes

3.1. La méthodologie



▷ 4 entretiens réalisés :

78	Plaisir	Association	Les petits frères des pauvres
95	Argenteuil	Association	Les petits frères des pauvres
95	Argenteuil	Pouvoirs publics	Chargée de mission Politique de la ville
95		Pouvoirs publics	Préfet délégué à l'égalité des chances

3. Au delà des objectifs fixés, quelles actions réalisées ou en cours ? Entretiens avec les parties prenantes

3.1. La méthodologie



▷ Détermination des territoires représentatifs de chacune des familles de QPV élaborées :



- Territoires avec une forte intensité du problème mais une faible prise en compte ;
- Territoires avec une forte intensité du problème et une forte prise en compte ;
- Territoires avec une faible intensité du problème mais une forte prise en compte.

	Intensité faible du vieillissement	Intensité modérée du vieillissement	Intensité forte du vieillissement
Faible prise en compte dans les contrats de ville	9/84	31/84	4/84
Forte prise en compte dans les contrats de ville	3/84	23/84	14/84

▷ Rédaction d'un guide d'entretiens individuels semi-directifs (Annexe)



Catégories retenues pour les entretiens

3. Au delà des objectifs fixés, quelles actions accomplies ou en cours ? Entretiens avec les parties prenantes

3.2. Synthèses de l'analyse croisée des entretiens

- ▷ Aucun acteur ne semble se saisir pleinement de la question : une **priorisation de l'action publique sur la jeunesse**
- ▷ Les enquêtés reconnaissent à demi-mot seulement la spécificité de la problématique du vieillissement en QPV : **minimisation du phénomène** par rapport à la situation nationale.
- ▷ Les acteurs locaux trouvent peu de soutiens nationaux : il n'y a pas d'actions spécifiques en direction des populations âgées, dans les orientations nationales ;
 - Pas d'expression ou de proposition dans le Val d'Oise sur ce sujet. Il n'y a que très peu d'action en direction de ces populations ;
- ▷ Les actions en direction de ce public sont plus souvent issus de **politiques de droit commun** (département, caisse d'assurance vieillesse...)
- ▷ Le focus semble porter davantage sur les **aspects sociaux** (exclusion numérique, absence de maîtrise de la langue française...) que sur l'âge en tant que tel ;
- ▷ Peu de coordination entre les acteurs concernés par cet enjeu



QUATRIEME PARTIE - Un enjeu qui fait l'objet
d'initiatives innovantes - Benchmarking ou
identification des « bonnes pratiques »

« Bonnes pratiques » : une notion délicate

- ▷ Définition :
 - Systèmes de production de normes collectives, modes de faire à partir de réglementations applicables (hard law), de pratiques dominantes (soft law) et de « l'expérience des autres » (Arab Nadia, 2007) ;
 - Dimension normative : les bonnes pratiques agissent comme une prescription, une injonction morale à adopter une conduite, à appliquer telle manière de faire car définie et jugée par un groupe donné comme vertueuses, consensuelles, exemplaires, reproductibles, sécurisées car gage de faisabilité et d'efficience ;
 - Fruit d'une circulation entre différents domaines, acteurs qui effectuent un benchmark et une capitalisation des expériences sur ce qui est pratiqué dans leur secteur d'activité.

- ▷ Si la circulation des « bonnes pratiques » conduit à première vue à une certaine standardisation des réponses, cela masque en réalité des processus d'adaptation, d'acclimatation, de négociation, de transposition, d'inspiration des « bonnes pratiques » au niveau local, à une situation contextualisée et localisée (processus d'hybridation).

- ▷ Une notion néanmoins intéressante dans le cadre de notre étude, qui sera définie non pas de manière normative mais comme :
 - Pratique qui fonctionne, qui est novatrice, qui répond à un problème (ou à plusieurs simultanément) ;
 - Pratique inspirante, outil duplicable et adaptable, intéressant pour nourrir une réflexion ailleurs..



1. Benchmark des « bonnes pratiques »

1.1. La méthodologie



- ▷ Sources :
 - Carte de l'ONPV dans son Rapport annuel 2017 ;
 - Base de données INSEE (Démographie QPV) ;
 - Veille sur Internet et dans la littérature étudiée.
- ▷ Les « bonnes pratiques » identifiées ont ensuite été regroupées autour des 7 grands enjeux identifiés par le CGET sur la question du vieillissement;

2. Tour d'horizon des « bonnes pratiques »

2.1. Se déplacer

- ▷ Le « Vélobulle » de Chambéry : **transport à la demande** proposé par la mairie, gratuit pour tous les plus de 65 ans de la ville
- ▷ Projet du contrat de ville de **créer un arrêt de tramway** à proximité de Murhof, un QPV vieillissant de Strasbourg
- ▷ A Maubeuge, sont proposés à toutes les personnes âgées via le CCAS des **bus pour aller à la médiathèque ou au supermarché**



2. Tour d'horizon des « bonnes pratiques »

2.2. S'approprier ou se réappropriier l'espace public

- ▷ Installation de **bancs dans des zones à forte déclivité** dans le 20^e arrondissement de Paris prévue dans le contrat de ville
- ▷ « Take a seat » : Installation de **bancs dans les zones commerciales** à Nottingham (Angleterre)
- ▷ Mise en place d'un **adulte-relais par QPV** pour désamorcer les angoisses liées à la rénovation urbaine (Fougères)
- ▷ Organisation d'**ateliers sécurité routière** ouverts à tous les seniors de l'agglomération de Maubeuge



2. Tour d'horizon des « bonnes pratiques »

2.3. Vieillir chez soi

- ▷ Dans le cadre d'un projet de rénovation, organisation d'**ateliers entre locataires seniors et entreprises innovantes** avec pour point de référence un "silver appart" (QPV du Chemin Vert, Caen)
- ▷ **Auto-réhabilitation accompagnée** des logements en QPV proposée par les Compagnons Bâisseurs de Bretagne (Rennes)
- ▷ Expérimentation de la **domotique** chez les personnes âgées (Périgueux)



2. Tour d'horizon des « bonnes pratiques »

2.4. Connaître et faire valoir ses droits

- ▷ Organisation d'**ateliers d'accès aux droits en cas de séparation** ciblés sur les habitants de QPV âgés de 55 ans et plus (Morlaix)



2. Tour d'horizon des « bonnes pratiques »

2.5. Rester en lien social



- ▷ Réalisation d'un **court-métrage intergénérationnel** organisée par un bailleur social pour les personnes âgées de 16 de ses résidences (quartier Ambrosini, Marseille)
- ▷ **Ateliers culinaires et de langue française** (« La cuisine des mots ») pour les personnes âgées issues de l'immigration (QPV de Guingamp)
- ▷ **Jardins partagés** pour créer du lien intergénérationnel et consommer mieux à moindres frais (QPV de Saint-Etienne)
- ▷ **Système de garde d'enfants issus de familles monoparentales par des grands-mères (parfois isolées)** organisé par le CCAS de Bergerac dans le QPV Rive Gauche. En échange, les mères rendent visite aux grands-mères et leur rendent des petits services.
- ▷ **Regroupement d'une résidence autonomie seniors avec un centre parental, un centre maternel et une crèche à visée sociale** par la Croix-Rouge (à proximité du QPV Les Dervallières, Nantes). Même initiative par l'association Mami solidaire à Toulon – proche du QPV Centre-Ville.
- ▷ **Soutien scolaire d'enfants du primaire contre compagnie et transmission intergénérationnelle** dans une maison de retraite où le restaurant de foyer se transforme en classe (Association Pass-Age, Mazamet) .

2. Tour d'horizon des « bonnes pratiques »

2.6. Des dispositifs d'autant plus pertinents qu'ils relèvent d'une approche intégrée

- ▷ Exemple n°1 : Démarche expérimentale d'Emmaüs Habitat dans le cadre d'une rénovation d'une résidence en QPV à **Saint-Ouen-l'Aumône**
 - Partenariat avec l'Amicale des locataires
 - Mise aux normes et l'amélioration de la qualité d'usage : services, animation collective ...

- ▷ Exemple n°2 : Projet porté par Bien Vivre et Vieillir **dans le QPV de la Grand Mare (Rouen)**
 - Problématique du vieillir chez soi
 - D'autres dimensions : participatif, écologique, accès aux droits...

- ▷ Exemple n°3 : Résidence intergénérationnelle à **Poitiers**
 - Problématique du vieillir chez soi
 - Nombreuses problématiques : accès aux droits, rupture de l'isolement et santé





CONCLUSION -

1. Les grands enseignements de l'étude

1.1. Les enseignements généraux de l'étude

- ▷ Un phénomène du vieillissement de plus en plus prégnant sur le territoire français, notamment dans les QPV :
 - Le vieillissement va **s'accroître au fil des années** (les seniors représenteront 27% de la population de France).
 - **Quand bien même les QPV sont principalement jeunes, ils vieillissent aussi. Toutefois, cette dynamique est différenciée selon les QPV.**

- ▷ Une **prise de conscience progressive du phénomène** :
 - Si une littérature sur le vieillissement étudie de plus en plus le lien avec les territoires, une littérature sur le vieillissement dans les QPV ne fait qu'émerger.
 - Une connaissance (statistique et qualitative) encore trop faible sur le sujet en QPV.

- ▷ **Une réponse de l'action publique encore timide car la jeunesse dans les QPV demeure une priorité. Malgré tout, le phénomène est appelé à s'installer dans la durée et quelques initiatives voient le jour sur l'ensemble du territoire français.**

1. Les grands enseignements de l'étude

1.2. Les enseignements concernant les trois départements de l'étude

- ▷ **Un phénomène de vieillissement en QPV plus ou moins intense et plus ou moins pris en compte par l'action publique selon l'échelle étudiée :**
 - A l'échelle nationale : la situation est moins prégnante dans les QPV qu'ailleurs ;
 - A l'échelle départementale : la situation est plus contrastée ;
 - Les Yvelines : Les QPV ne sont pas très impactés par le vieillissement actuellement ; pour autant **le vieillissement s'accroît** (entre 2010 et 2015, 7 évolutions négatives contre 1 évolution positive par rapport à la moyenne nationale des QPV) **et n'est que peu traité par les contrats de ville.**
 - Les Hauts-de-Seine : Les QPV sont **davantage impactés** par le vieillissement que les 2 autres départements mais c'est aussi le département qui **prend le plus en compte le vieillissement** via les contrats de ville.
 - Le Val d'Oise : Le département comprend **2 fois plus de QPV** que les 2 autres départements. La problématique du vieillissement et sa prise en compte varient en fonction des quartiers.
 - A l'échelle locale et du QPV : la situation est plus ou moins prégnante d'un QPV à un autre. Une analyse à une micro-échelle peut parfois révéler des situations où le vieillissement est supérieur à la moyenne départementale ou nationale.

- ▷ Alors même que le phénomène du vieillissement en QPV commence à s'intensifier, il n'est **pas souvent perçu par les parties prenantes comme déterminant**. Elles ne semblent pas se mobiliser à travers des actions spécifiques, globales et coordonnées en faveur des QPV, les acteurs priorisant leur action en direction de la jeunesse.

2. Une condition de réussite : l'approche territoriale et intégrée du vieillissement

- ▷ Le vieillissement en QPV : un enjeu qui croise des problématiques variées...
 - Les 7 points de crispation mentionnés : de bons repères quant aux enjeux généraux du vieillissement en QPV.
 - Toutefois ces 7 points n'épuisent pas la question, du fait de particularités locales plus prégnantes dans nos 3 départements qu'à l'échelle nationale, comme par exemple :
 - la non-maîtrise du français par des personnes issues de l'immigration (thématique qui mériterait une attention particulière du fait de la multiplicité des enjeux qu'elle soulève) ;
 - la localisation géographique et plus ou moins urbanisée.
- ▷ ... qui suppose d'articuler, plusieurs acteurs, plusieurs domaines de l'action publique, qui ne sont jamais les mêmes selon les territoires.





SOURCES -

Bibliographie

- CGET, [Focus sur le vieillissement et territoires](#), Veille & territoires, Bulletin 3 octobre 2019, n° 254
- AUDRAS-MARCY Sarah, PILON Catherine, [Vieillissement dans les quartiers prioritaires](#), Rapport annuel 2017
- CGET, ONPV, [Vieillissement de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville](#), En Bref, octobre 2017, n°44
- Observatoire des territoires, CGET, [Le vieillissement de la population et ses enjeux](#), Fiche d'analyse, 2017
- Les notes de matières grises, [Territoires et vieillissement. Où vieillira-t-on demain ?](#), n°1, juin 2018
- CGET, [Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement Une démarche prospective et inclusive](#), La Documentation française, En détail, septembre 2019
- BUHNIK Sophie, « [Vieillissement en ville et villes en vieillissement](#) », L'Information géographique, vol. vol. 83, no. 2, 2019
- BLANCHET Mickaël, PIHET Christian, CHAPON Pierre-Marie, « [Vieillissement et territoires : cadres théoriques et enjeux empiriques](#) », pp. 19-41. dans [Vieillissement et territoires. Défis démographiques, enjeux démocratiques, Volume I : Définir les territoires et les adapter au vieillissement](#), Caisse nationale d'assurance vieillesse, Retraite et société, vol. 76, no. 1, 2017
- NADER Brigitte, PRANDATO Lauriane, MOBILLION Virginie, BOCHATON Audrey, CHARREIRE Hélène, BARON Myriam, « [Vieillissement de la population et ville durable : quels enjeux ?](#) », Pollution atmosphérique, N°237-238
- CSA, Association les petits frères des pauvres, [Rapport Solitude et isolement des personnes âgées, Quels liens avec les territoires ?](#), Septembre 2019
- VANDWALLE Audrey, [Politiques publiques en faveur de l'autonomie. Vers une convergence "personnes âgées / personnes handicapées" ?](#), Mémoire Lille 3, 2013
- REPETTI Marion, [Les bonnes figures de la vieillesse. Regard rétrospectif sur la politique de la vieillesse en Suisse](#), Lausanne, Antipodes, coll. « Existences et société », 2018, 247 p.
- Politix, n°72, [Politique\(s\) et vieillissement](#), 2005
- CHAPON Pierre-Marie. « [Planification urbaine et vieillissement](#) », Retraite et société, vol. 59, no. 3, 2009, pp. 206-216.
- CHAPON Pierre-Marie et al., « [Analyse des territoires de vie et de la mobilité de personnes âgées au moyen de traceurs GPS](#) », Annales de géographie, vol. 679, no. 3, 2011, pp. 320-333
- CSA, CHAPON Pierre-Marie, [Adapter les villes au vieillissement. Enjeux d'aménagement et de gouvernance](#), 2012
- ARAB Nadia, « [À quoi sert l'expérience des autres ? « Bonnes pratiques » et innovation dans l'aménagement urbain](#) », Espaces et sociétés, vol. 131, no. 4, 2007
- http://www.resovilles.com/wp-content/uploads/2016/03/publication_personnes_agees.pdf
- <https://www.professionbanlieue.org/Vieillir-dans-les-quartiers-populaires-Un-enjeu-de-politique-publique>
- <https://www.cget.gouv.fr/territoires/quartiers-de-la-politique-de-la-ville/contrat-de-ville>
- <https://ouicare.com/fr/bienvieillir/petite-histoire-de-politique-vieillesse/>
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/carte-mentale>
- http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.praly_c&part=229411#Notefn32
- <http://www.marchedesseniors.com/silver-economie/vieillissement-adaptations-des-villes-tour-du-monde/20047>

Jeux de données statistiques

- CGET, [Vieillissement dans les QPV](#)
- INSEE :
 - [Données sur les quartiers de la politique de la ville](#)
 - Populations légales des Yvelines, des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise de [2007](#), [2008](#), [2009](#), [2010](#), [2011](#), [2012](#), [2013](#), [2014](#), [2015](#), [2016](#)
 - Structure de la population des Yvelines, des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise de [2007](#), [2008](#), [2009](#), [2010](#), [2011](#), [2012](#), [2013](#), [2014](#), [2015](#), [2016](#)
 - Structure de la population en France métropolitaine de [2007](#), [2008](#), [2009](#), [2010](#), [2011](#), [2012](#), [2013](#), [2014](#), [2015](#), [2016](#)
 - Evolution et structure de la population – communes – France hors Mayotte de [2007](#), [2008](#), [2009](#), [2010](#), [2011](#), [2012](#), [2013](#), [2014](#), [2015](#), [2016](#)
 - La population des [Yvelines](#), des [Hauts-de-Seine](#), du [Val d'Oise](#) à l'horizon 2050
 - Projections à horizon [2050](#) en France
 - Evolution de la structure de la population en France métropolitaine de [1946 à 2020](#), [2010](#), [2015](#), [séries depuis 1901](#)
 - Tableau de l'économie française, [Edition 2016](#), Population par âge

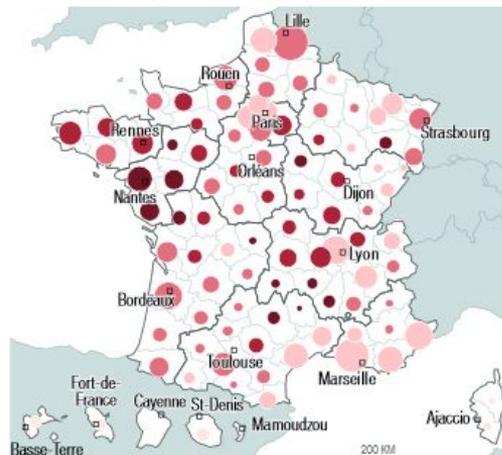


ANNEXES -

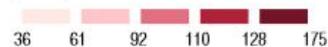


Annexe n°1 : Zoom sur les cartographies en lien avec le vieillissement

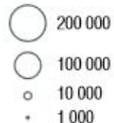
Une disponibilité importante des places dans les EHPAD dans le massif central et dans les Pays de la Loire



Taux de couverture des places d'EHPAD par département

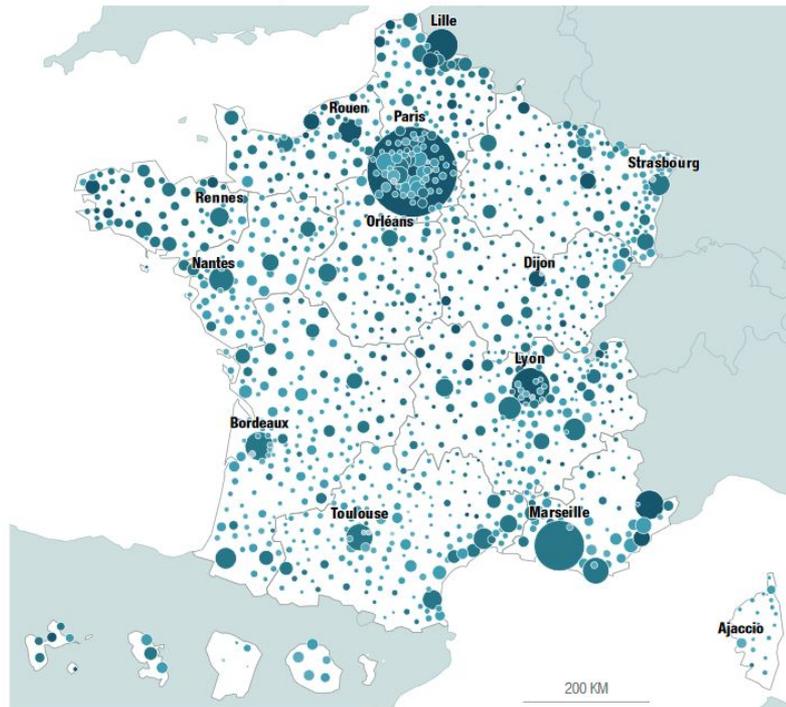


Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus

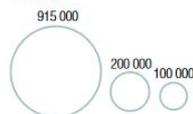


Sources : Insee, 2013 ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

Plus de solitude dans les territoires peu denses de Bretagne, et dans le Massif central



Nombre de personnes de 65 ans et plus vivant seules par EPCI



Part des personnes de plus de 65 ans et plus vivant seules



Sources : Insee, RP 2013 ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

Annexe n°2 : Guide d'entretiens

1. Menez-vous des **actions à destination des personnes vieillissantes dans les QPV** ?

- ▷ Si oui, s'agit-il d'une problématique **nouvelle, émergente** ? Qu'est-ce qui a contribué à la mise sur agenda de ce type d'actions ?
- ▷ Ces actions sont-elles **ciblées** spécifiquement sur les personnes âgées des QPV, ou visent-elles les seniors de la commune ?
- ▷ Y a-t-il une **spécificité** des actions menées en QPV par rapport aux actions menées en direction de ce public en **contexte de droit commun** ?

2. Quelles institutions/structures interviennent dans ce champ ?

3. Sur les **dispositifs déjà existants** dans votre commune/département, savez-vous si les personnes âgées au sein des QPV utilisent **toutes les ressources proposées par la municipalité/le département** ?

- ▷ Si oui, quels sont les **dispositifs les plus utilisés** ou les **structures les plus fréquentées** ?
- ▷ Si non, est-ce en raison selon vous d'une **méconnaissance** ou d'un **manque d'information** ou est-ce **autre chose** ?

4. Comment les actions menées dans le cadre de la politique de la ville sont-elles construites, quels sont les **outils utilisés dans le contexte des QPV** ?

5. Quels **moyens** mettez-vous à disposition de ces actions spécifiquement destinées aux seniors dans les QPV ?

6. Quelle est la **nature** des actions menées ?

7. Vos actions à destination des seniors sont-elles **en lien avec un autre public** (actions intergénérationnelles par exemple avec les jeunes) ,

8. Comment appréciez-vous la **pertinence et l'efficacité des actions menées** ? Avez-vous connaissance de « **bonnes pratiques** » ?

9. S'il n'y a **pas d'actions** menées en direction des personnes âgées des QPV ou si ces actions ne sont **pas à la hauteur de l'enjeu**, comment l'expliquez-vous ?

10. Est-ce néanmoins **dans vos projets de mener des actions** en lien avec la thématique du vieillissement en QPV ?

Si oui, **qu'envisagez-vous de développer dans les quartiers prioritaires**?